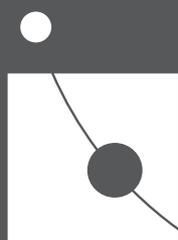
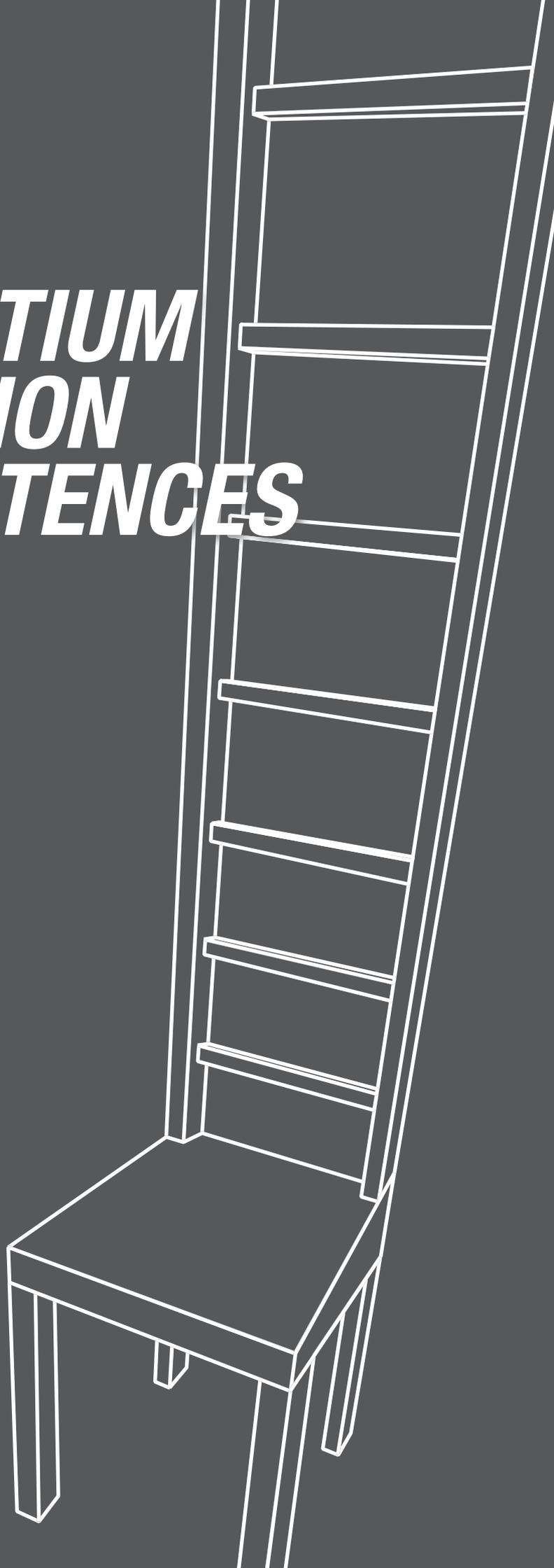


# ***RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES***

2014



VALIDATION  
des COMPÉTENCES



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                        |           |                                             |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------|-----------|
| <b>PRÉLIMINAIRES – VISION, MISSIONS, VALEURS DU CONSORTIUM</b>                                         | <b>3</b>  | <b>C</b>                                    |           |
| 1. Quelle est notre vision ?                                                                           | 3         | <b>RAPPORTS</b>                             |           |
| 2. Quelles sont nos missions ?                                                                         | 3         | <b>DES OPÉRATEURS</b>                       | <b>31</b> |
| 3. Quelles sont nos valeurs ?                                                                          | 3         | 1. <b>Bruxelles formation</b>               | <b>31</b> |
| <b>INTRODUCTION</b>                                                                                    | <b>4</b>  | 1.1. Réalisations 2014                      | 31        |
| <b>A</b>                                                                                               |           | 1.2. Plan d'actions prioritaires 2014       | 39        |
| <b>LA VALIDATION</b>                                                                                   |           | 2. <b>Enseignement de promotion sociale</b> | <b>41</b> |
| <b>DES COMPÉTENCES</b>                                                                                 |           | 3. <b>FOREM</b>                             | <b>42</b> |
| <b>EN QUELQUES CHIFFRES</b>                                                                            | <b>5</b>  | 3.1. Tableaux des réalisations 2014         | 42        |
| 1. <b>Un dispositif en croissance</b>                                                                  | <b>5</b>  | 3.2. Plan d'actions prioritaire 2014        | 45        |
| 2. <b>Les épreuves de validation des compétences</b>                                                   | <b>6</b>  | 4. <b>Ifapme</b>                            | <b>50</b> |
| 2.1. Les métiers                                                                                       | 6         | 4.1. Tableaux des réalisations 2014         | 50        |
| 2.2. Réussite                                                                                          | 8         | 4.2. Plan d'actions prioritaire             | 51        |
| 2.3. Présence aux épreuves                                                                             | 9         | 5. <b>SFPME</b>                             | <b>53</b> |
| 2.4. Profil des candidats                                                                              | 9         | 5.1. Tableau des réalisations 2014          | 53        |
| 3. <b>Reconnaissance des acquis de formation</b>                                                       | <b>15</b> | 5.2. Plan d'action prioritaire              | 53        |
| 4. <b>Analyse des critères</b>                                                                         | <b>16</b> | <b>ANNEXES</b>                              | <b>54</b> |
| <b>B</b>                                                                                               |           | Liste des Titres de compétence disponibles  | <b>54</b> |
| <b>RAPPORT</b>                                                                                         |           | Liste des Centres                           | <b>63</b> |
| <b>DU CONSORTIUM</b>                                                                                   |           | Composition du Comité directeur             | <b>68</b> |
| <b>DE VALIDATION</b>                                                                                   |           | Composition de la Commission consultative   |           |
| <b>DES COMPÉTENCES</b>                                                                                 | <b>16</b> | et d'agrément                               | <b>70</b> |
| 1. <b>Axes prioritaires</b>                                                                            | <b>16</b> | Composition de la Cellule exécutive         | <b>73</b> |
| 1.1. Faire connaître le dispositif de Validation et les Titres de compétence auprès des publics        | 16        |                                             |           |
| 1.2. Développer l'accès à la validation en rencontrant les besoins des publics et d'autres acteurs     | 17        |                                             |           |
| 1.3. Consolider le pilotage afin d'accroître l'efficacité du dispositif et d'en réduire certains coûts | 23        |                                             |           |
| 2. <b>Axes innovants</b>                                                                               | <b>26</b> |                                             |           |
| 2.1. Assurer une transparence totale des porteurs de Titres de compétence sur le marché de l'emploi    | 26        |                                             |           |
| 2.2. Développer une stratégie d'approche de validation en entreprise (Delacre)                         | 27        |                                             |           |
| 2.3. Multiplier les passerelles au travers du développement de la reconnaissance des acquis (RAF)      | 28        |                                             |           |
| 3. <b>Missions de base</b>                                                                             | <b>29</b> |                                             |           |
| 3.1. Développer de nouveaux métiers                                                                    | 29        |                                             |           |
| 3.2. Assurer la veille de la production et programmer des monitorings                                  | 29        |                                             |           |
| 3.3. Contrôler la méthodologie des sessions d'épreuve                                                  | 29        |                                             |           |

# PRÉLIMINAIRES

## VISION, MISSIONS, VALEURS DU CONSORTIUM

### 1. QUELLE EST NOTRE VISION ?

Tel que recommandé par le Conseil de L'Europe, le système de validation des compétences :

- ◆ renforce l'employabilité et la mobilité professionnelle des travailleurs occupés ou non.
- ◆ renforce la cohésion sociale en permettant aux citoyens qui ne possèdent pas de titre scolaire de voir reconnaître par un système légal des compétences acquises par l'expérience de travail, de formation professionnelle, de vie.

### 2. QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

Le Consortium de validation de compétences organise les démarches visant à vérifier la maîtrise des connaissances, des compétences et des aptitudes professionnelles pour obtenir un Titre de compétence reconnu par les partenaires associés.

En particulier, à la demande des trois gouvernements (Région wallonne, Communauté française et Cocof), le Consortium de validation de compétences :

- ◆ organise l'agrément des centres de validation
- ◆ coordonne l'offre de validation des compétences et favorise son développement
- ◆ assure le suivi des demandes de validation
- ◆ établit la méthodologie d'évaluation des compétences, commune aux centres de validation
- ◆ élabore les référentiels de validation destinés

aux épreuves organisées dans les centres

- ◆ organise la coordination des référentiels de validation avec les référentiels métier et de qualification dans une optique européenne, fédérale, communautaire et régionale
- ◆ assure la confidentialité des informations recueillies
- ◆ favorise la reconnaissance des Titres de compétence
- ◆ assure la mission générale d'organisation et de gestion de l'ensemble du processus de validation

### 3. QUELLES SONT NOS VALEURS ?

Le citoyen est au centre de nos préoccupations.

Nous favorisons son bien-être économique et social dans une perspective d'égalité des chances.

- ◆ **Emancipation sociale** : L'accès ou le maintien à l'emploi, l'évolution de carrières et l'apprentissage tout au long de la vie sont des objectifs que nous poursuivons et qui participent à l'émancipation des citoyens.
- ◆ **Équité** : Le traitement est équitable pour tous.
- ◆ **Pertinence** : La validation des compétences répond aux besoins et attentes du citoyen.
- ◆ **Transparence** : Le dispositif est transparent pour les usagers et les parties prenantes.
- ◆ **Confiance** : Par le suivi de nos conventions de partenariat, nous tentons d'inscrire des relations « gagnant-gagnant » dans le temps.

# INTRODUCTION

Le Consortium de Validation des Compétences dépose, comme chaque année, son rapport d'activités se référant à la Note d'Orientation Stratégique 2012-2014 définie par les partenaires sociaux et approuvée par les gouvernements francophones.

En 2012, notre rapport statistique montrait un développement quantitatif et qualitatif favorable au dispositif qui entraînait des difficultés de financement des sessions d'épreuves et de couverture de la demande grandissante. Le volet statistique 2014 confirme notre croissance et notre position dans le système de la certification avec la même inquiétude quant à son financement. Le nombre d'épreuves organisées en 2012 étaient de 2162, 2013 enregistre 2388, et 2014 confirme cette augmentation avec 2696 épreuves réalisées dans un cadre budgétaire inchangé depuis 2010.

Le rapport d'activités 2014 commence par un volet statistique relatif à nos missions instituées par le décret du 22 octobre 2003 portant assentiment à l'accord de coopération du 20 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue, conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française.

Ensuite, un bref focus relève les trois axes stratégiques et les trois axes innovants reprise dans la note stratégique 2012-2014 au rang desquels il revient de souligner :

- ◆ La Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF) a continué son développement. Ce sont 3663 Titres de compétence qui ont été émis via la Reconnaissance des Acquis de Formation ;
- ◆ Le développement méthodologique « approche dossier » qui a connu une première expérience pilote avec des travailleurs au sein des Cellules de Reconversion ;
- ◆ L'approche validation des compétences de travailleurs sur leur poste de travail en partenariat avec le secteur de l'IFP, l'entreprise Delacre et le Centre de validation FormAlim ;

Pour la Célex, c'est aussi une année où nous avons démarré la démarche Qualité en vue d'obtenir la Certification ISO 9001-2008.

La rédaction de ce rapport annuel offre l'occasion de remercier ceux qui par leur attention et leur soutien permettent ces progrès et ceux qui, au quotidien et à tous niveaux inventent, confrontent et organisent des démarches qui permettent aux acteurs de l'entreprise et à leurs partenaires publics de renforcer les identités professionnelles, de sécuriser les parcours professionnels des travailleurs, d'alléger leur effort en formation et de valoriser leurs acquis sur le marché de l'emploi.

# A.

## LA VALIDATION DES COMPÉTENCES EN QUELQUES CHIFFRES

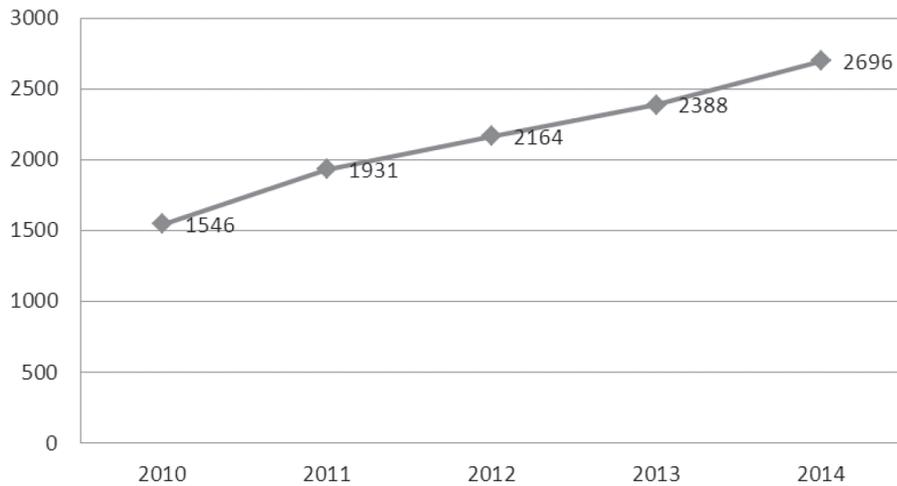
### **Remarque préliminaire -**

**La** synthèse suivante a été réalisée au départ des sessions finalisées par Centres dans Val'id en date du 06 janvier 2015<sup>1</sup>.  
A travers ces résultats, ce sont les missions de base reprises dans le décret que nous retrouvons.

---

<sup>1</sup> Après cette date, une session supplémentaire relative à 2014 a été encodée, pour le métier de plafonneur (2 réussites).

**FIGURE 1 :  
NOMBRE D'ÉPREUVES  
(2010-2014)**



**2. NOMBRE  
D'ÉPREUVE  
PAR MÉTIER  
(2013-2014)**

| Métiers                                                                           | Nbr d'épreuves : |             | % de réussite : |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------|-----------------|
|                                                                                   | 2013             | 2014        | 2014            |
| Aide-ménager                                                                      | 584              | 737         | 80,7%           |
| Employé administratif                                                             | 405              | 517         | 64,4%           |
| Technicien PC & réseaux                                                           | 189              | 184         | 69,6%           |
| Installateur électricien résidentiel                                              | 70               | 118         | 65,3%           |
| Aide-comptable                                                                    | 178              | 106         | 58,5%           |
| Conducteur de chariot élévateur                                                   | 29               | 86          | 61,6%           |
| Peintre en bâtiment                                                               | 61               | 76          | 64,5%           |
| Maçon                                                                             | 84               | 74          | 51,4%           |
| Mécanicien automatique                                                            | 28               | 73          | 57,5%           |
| Ouvrier Boulanger-pâtissier                                                       | 87               | 72          | 90,3%           |
| Technicien(ne) en système d'usinage (métal)                                       | 46               | 67          | 76,1%           |
| Découpeur-désosseur                                                               | 43               | 55          | 94,5%           |
| Coiffeur                                                                          | 82               | 53          | 62,3%           |
| Installateur sanitaire                                                            | 23               | 53          | 75,5%           |
| Préparateur-vendeur en boucherie                                                  | 49               | 43          | 95,3%           |
| Jardinier                                                                         | 38               | 35          | 82,9%           |
| Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers | 27               | 33          | 57,6%           |
| Poseur de fermetures menuisées                                                    | 36               | 29          | 75,9%           |
| Carreleur-Marbrier                                                                | 42               | 28          | 53,6%           |
| Monteur frigoriste                                                                | 43               | 27          | 88,9%           |
| Mécanicien d'entretien industriel                                                 | 18               | 27          | 74,1%           |
| Technicien des arts de la scène et de l'évènement                                 | 13               | 27          | 88,9%           |
| Auxiliaire technique de spectacle                                                 | 30               | 25          | 64,0%           |
| Plafonneur                                                                        | 23               | 22          | 77,3%           |
| Monteur chauffage central                                                         | 29               | 17          | 94,1%           |
| Opérateur de production des industries alimentaires                               |                  | 16          | 93,8%           |
| Ouvrier de voirie                                                                 | 10               | 14          | 100,0%          |
| Couvreur                                                                          | 11               | 13          | 84,6%           |
| Opérateur call center                                                             | 12               | 12          | 66,7%           |
| Conducteur d'engins de terrassement                                               | 10               | 11          | 54,5%           |
| Employé administratif des services commerciaux                                    | 10               | 8           | 87,5%           |
| Fossoyeur                                                                         |                  | 7           | 100,0%          |
| Peintre industriel                                                                | 62               | 6           | 50,0%           |
| Magasinier                                                                        | 4                | 6           | 100,0%          |
| Coiffeur autonome                                                                 | 3                | 5           | 60,0%           |
| Vendeur automobile                                                                |                  | 5           | 40,0%           |
| Mécanicien réparateur des voitures particulières et véhicules utilitaires légers  | 6                | 4           | 100,0%          |
| Opérateur de production sur ligne industrielle                                    |                  | 3           | 66,7%           |
| Tôlier industriel                                                                 |                  | 2           | 100,0%          |
| Coffreur                                                                          | 2                |             |                 |
| Technicien frigoriste                                                             | 1                |             |                 |
| <b>Total général</b>                                                              | <b>2388</b>      | <b>2696</b> | <b>72,4%</b>    |

## 1. UN DISPOSITIF EN CROISSANCE

Quelques chiffres pour l'année 2014 :

- ◆ 3485 inscriptions de candidats
- ◆ 2696 épreuves réalisées (objectif fixé à 2073 Épreuves)<sup>2</sup>  
964 sessions réalisées
- ◆ 1951 Titres de compétence délivrés (objectif fixé à 1468 Titres) hors RAF
- ◆ 1748 personnes distinctes présentes à des épreuves
- ◆ 72.4 % de réussites hors RAF
- ◆ 82 % de taux de présence moyen hors RAF
- ◆ 39 métiers pour lesquels des sessions ont été réalisés recouvrant 84 unités de compétence
- ◆ 54 métiers pour lesquels des référentiels ont été produits depuis 2005
- ◆ 48 Centres de validation actifs
- ◆ 50 Centres de validation agréés
- ◆ 3663 Titres de compétence émis via la Reconnaissance des Acquis de Formation<sup>3</sup>

Figure 1 : Nombre d'épreuves (2010-2014)

Le nombre d'épreuves réalisées a continué à augmenter en 2014 (+13% par rapport à 2013), pour atteindre le chiffre de 2696 épreuves. L'objectif fixé à 2073 épreuves en 2014 a donc été largement dépassé. (cf. Nombre d'épreuves réalisées – Figure 1). Suite à ces 2696 épreuves, 1951 Titres de compétence ont été délivrés.

En 2014, le développement de la Reconnaissance des Acquis de formation, souligné en 2013, a été confirmé. En effet, plus de 3000 Titres de compétence ont à nouveau été émis via ce processus.

Au total pour 2014, ce sont 5614 Titres qui ont été délivrés, 1951 via Epreuve et 3663 via la Reconnaissance des Acquis de Formation. Au regard de l'année 2013, qui a vu à la fois les 10 ans d'existence du Consortium de Validation des Compétences et l'émission du 10 000<sup>ème</sup> Titre, ce chiffre est impressionnant. En un an, plus de la moitié de la production de 10 ans a en effet été réalisée.

## 2. LES ÉPREUVES DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

Les points statistiques suivants – Les métiers, Réussite, Présence aux épreuves, Profil des candidats – portent uniquement sur les données relatives aux Titres de compétence délivrés suite à une épreuve de validation des compétences. Des éléments complémentaires sur la Reconnaissance des Acquis de Formation peuvent se retrouver sous le point « Reconnaissance des Acquis de Formation ».

### 2.1 Les métiers

39 métiers ont été mis en œuvre en 2014, recouvrant 84 unités de compétence (cf. Nombre d'épreuves par métier (2013-2014) - Figure 2)

#### TOP 5 DES MÉTIERS LES PLUS VALIDÉS

En 2013, le palmarès était le suivant :

- ◆ Aide-ménagère : 584 épreuves
- ◆ Employé –administratif : 405 épreuves
- ◆ Technicien PC & Réseaux : 189 épreuves
- ◆ Aide-comptable : 178 épreuves
- ◆ Ouvrier boulanger-pâtissier : 87 épreuves

#### EN 2014, LA SITUATION SE PRÉSENCE COMME SUIT :

- ◆ Aide-ménager : 737 épreuves
- ◆ Employé administratif : 517 épreuves
- ◆ Technicien PC & Réseaux : 184 épreuves
- ◆ Installateur électricien résidentiel : 118 épreuves
- ◆ Aide-comptable : 106 épreuves

Le trio de tête des métiers les plus validés reste inchangé par rapport à 2013. Les métiers d'aide-ménager et d'employé administratif ont un impact fort sur l'ensemble des statistiques. Ils comptabilisent 1250 épreuves sur les 2696 réalisées, soit 45% du nombre total d'épreuves.

Le métier d'Aide-comptable se maintient dans le classement de tête en reculant d'une place pour la céder à l'Installateur électricien résidentiel.

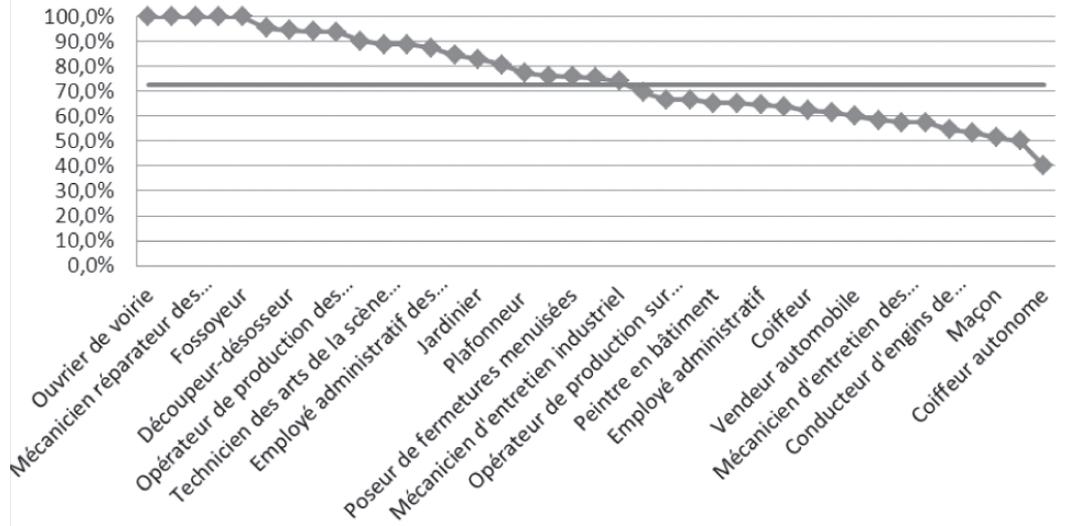
2014 voit disparaître du palmarès des métiers les plus validés le métier d'ouvrier boulanger-pâtissier.

Le métier de conducteur de chariot élévateur a connu une très grande hausse dans son nombre de validation. En 2013, 29 épreuves avaient été réalisées. Ce nombre a presque triplé en 2014, 86 épreuves ayant été réalisées. Un nouveau Centre de validation des compétences agréé pour ce métier, la mise en place d'un outil de positionnement commun à tous les Centres, l'élaboration d'un mémento à destination des

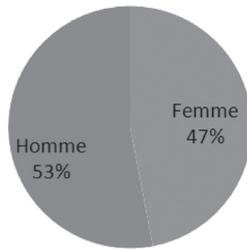
<sup>2</sup> On entend par « épreuve » un candidat présent à une session de validation. Ce terme est donc à distinguer d'une « session » de validation à laquelle participe un (ou plusieurs) candidat(s)

<sup>3</sup> Ce chiffre définit le nombre de Titres émis en 2014. Vu la rétroactivité des dossiers et la non-réception en 2013 de dossiers de certains opérateurs, les Titres dont il est fait mention peuvent porter sur des formations s'étant terminées en 2012/2013.

**FIGURE 3  
TAUX DE RÉUSSITE  
PAR MÉTIER (2014)**



**FIGURE 4  
GENRE  
DES CANDIDATS**



**FIGURE 5:  
RÉPARTITION  
DES MÉTIERS  
PAR GENRE (2014)**



candidats sont autant d'éléments qui peuvent expliquer cette augmentation du nombre d'épreuves pour ce métier.

## 2.2 Réussite

Figure 3: Taux de réussite par métier (2014)

Le taux de réussite moyen des candidats aux épreuves de validation des compétences s'élève à 72.4%. Il confirme celui de 2013 (72.6%). Nous observons, comme en 2013, un impact fort du métier d'Aide-ménager qui avec ses 737 épreuves a un taux de réussite de 80.7%. Ce métier, vu son poids dans la Validation des compétences, joue un rôle important sur la moyenne de réussite. Signalons également que le nombre d'épreuves organisées par métier vari de 2 à 737 (voir figure 2: Nombre d'épreuves par métier)

Une grande variabilité du taux de réussite par métier est cependant toujours constatée. Sur les 39 métiers, 19 ont un taux de réussite égal ou supérieur à la moyenne. Nous pouvons par ailleurs noter des taux de réussite de 100% pour pas moins de cinq métiers<sup>4</sup>. Ces métiers se caractérisent par deux éléments distincts: d'une part, ils ont été peu mis en œuvre et d'autre part, les candidats validant leurs compétences pour ces métiers, sont souvent des travailleurs, émanant des pouvoirs locaux.

Pour rappel, en Région Wallonne, a été instituée, en 2011, la circulaire « Valorisation des compétences ». La Valorisation des compétences est la manière dont les pouvoirs locaux et provinciaux vont reconnaître officiellement les compétences validées pour permettre aux personnes détentrices d'un ou de plusieurs Titres de compétence de débiter ou de progresser dans leur carrière professionnelles.

Le suivi du CRF (Conseil Régional de la Formation) et l'accompagnement des travailleurs par les Communes et les provinces ont contribué à la réussite de l'application de la circulaire. Sur la Région bruxelloise, la réflexion est en cours avec l'ERAP et le Centre de référence Beezy.brussels.

## 2.3 Présence aux épreuves

En 2014, le taux de présence est de 82%. Ce taux de présence est similaire à celui de 2013 (-0.1%). En 2013, nous avons constaté une forte augmentation du taux de présence aux épreuves (+3.7% par rapport à 2012). Ce taux de présence a été maintenu en 2014.

## 2.4 Profil des candidats

### La répartition homme-femmes

Les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à se présenter à la validation des compétences (53% d'hommes pour 47% de femmes). Cette tendance se présentait déjà en 2013 avec 52% de candidats hommes. La répartition hommes-femmes varie fortement en fonction des secteurs:

- ◆ Les métiers de la construction restent essentiellement exercés par des hommes.
- ◆ Les métiers de la coiffure présente une représentation presque équivalente entre hommes (55%) et femmes (45%)
- ◆ Dans les métiers de l'alimentation, une augmentation de la présence féminine est constatée. Ainsi, 16.4% des épreuves de découpeur-désosseur sont passées par des femmes. Pour le métier de préparateur-vendeur boucherie, le pourcentage monte à 23.3%.
- ◆ Le métier d'aide-ménager est essentiellement féminin, 93% des candidats étant des femmes. La différence de répartition hommes-femmes est fortement dépendante de ce métier. Le métier d'aide-ménagère représente en effet près de 25% des épreuves en 2014 et concerne 54% des candidates ayant validé leur compétence en 2014.

Figure 4: Genre des candidats (2014)

Figure 5: Répartition des métiers par genre (2014)

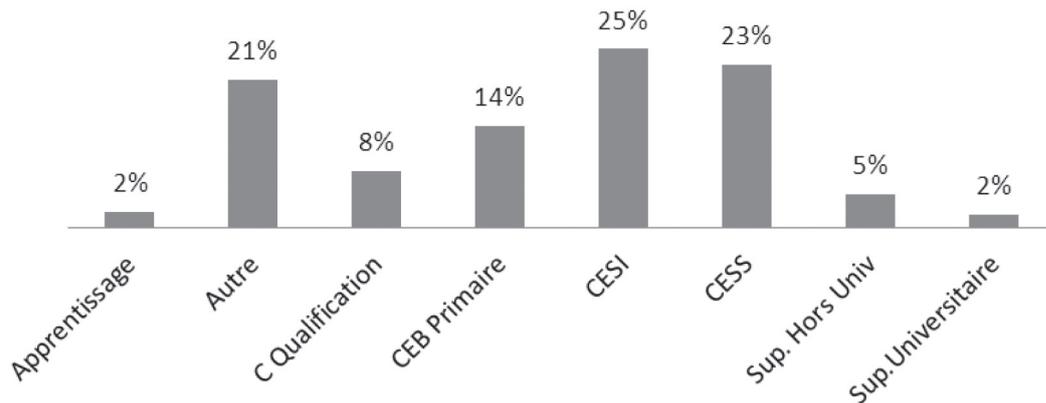
### Profil socio professionnel

Le décret relatif à la Validation des compétences ainsi que les différentes notes stratégiques définissent les publics prioritaires, à savoir notamment les chercheurs d'emploi, les personnes liées par un contrat de travail, les travailleurs intérimaires, les agents des services publics.

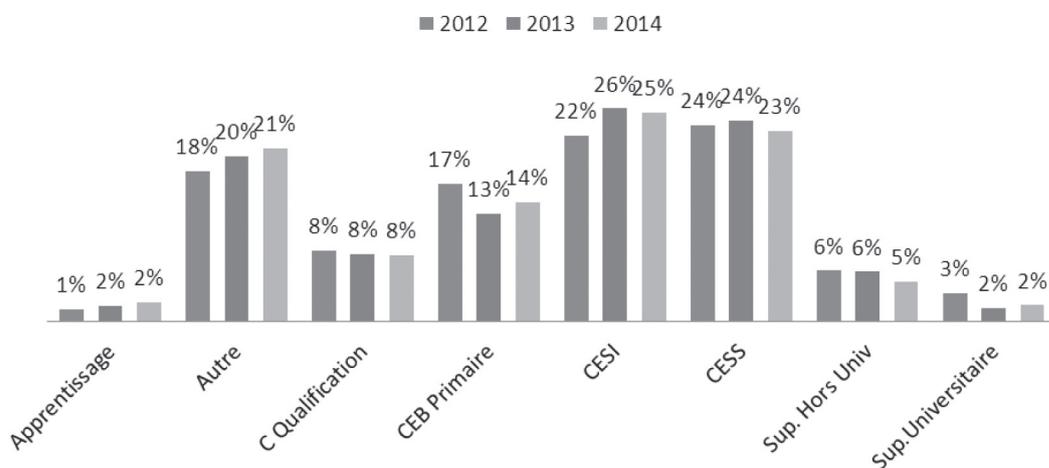
En vue de répondre aux exigences du décret, la plateforme Val'id a été améliorée fin 2014. A partir du 01 janvier 2015, une distinction a été opérée au sein des travailleurs salariés. Il sera désormais possible d'identifier les travailleurs provenant du secteur public de ceux provenant du secteur privé.

Le profil socio-professionnel des candidats est conforme au décret, 61.5% des candidats étant des chercheurs d'emploi. Cette catégorie est toutefois légèrement moins représentée qu'en 2013 (-0.7%). Nous constatons une légère augmentation des candidats en situation de travail (+1.2% par rapport à 2013). La catégorie « Autres » connaît une légère diminution (-0.6%).

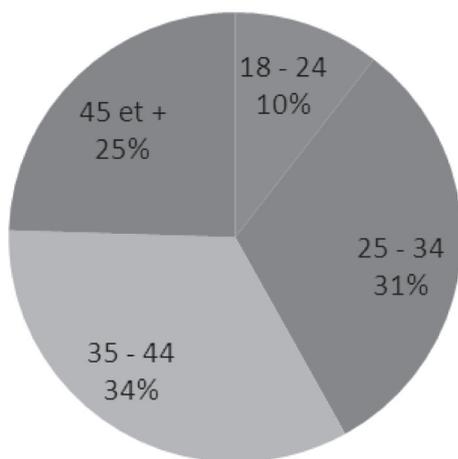
**FIGURE 7:  
RÉPARTITION  
DES CANDIDATS  
PRÉSENTS  
PAR NIVEAU  
SCOLAIRE (2014)**



**FIGURE 8:  
RÉPARTITION DES  
CANDIDATS PAR  
NIVEAU SCOLAIRE  
(2012-2014)**



**FIGURE 9:  
RÉPARTITION  
DES CANDIDATS  
PRÉSENTS  
PAR TRANCHE D'ÂGE  
(2014)**



**FIGURE 10 : TAUX  
DE RÉUSSITE PAR  
TRANCHE D'ÂGE  
(2014)**

| Tranche d'âge | Réussi |
|---------------|--------|
| 18 - 24       | 71,9%  |
| 25 - 34       | 73,4%  |
| 35 - 44       | 74,5%  |
| 45 et +       | 69,0%  |
| Total général | 72,4%  |

| Statut Socio-professionnel       | Présents | %      |
|----------------------------------|----------|--------|
| Chercheur d'emploi               | 1657     | 61,5%  |
| Chercheur d'emploi non-indemnisé | 308      | 11,4%  |
| Chômeur complet indemnisé        | 1349     | 50,0%  |
| Travailleurs                     | 704      | 26,1%  |
| Travailleur indépendant          | 40       | 1,5%   |
| Travailleur intérimaire          | 20       | 0,7%   |
| Travailleur salarié              | 644      | 23,9%  |
| Autres                           | 335      | 12,4%  |
| Autres                           | 335      | 12,4%  |
| Total général                    | 2696     | 100,0% |

Figure 6: Profil socio-professionnel des candidats (2014)

### Le niveau scolaire des candidats

La validation des compétences s'adresse en priorité à un public ayant un niveau scolaire en-dessous du CESS. Nous pouvons constater que 39% des candidats ont un niveau égal ou inférieur au CESI<sup>4</sup>. La catégorie « Autres », qui représente 21% des candidats se présentant à la validation, ne peut pas être interprétée. Cela trouve entre autres son origine dans l'impossibilité de déterminer le dernier diplôme des candidats, notamment quand ceux-ci sont d'origine étrangère et qu'aucune équivalence n'a été demandée. Nous pouvons constater que cette catégorie augmente chaque année depuis 2012 d'1% - cf. Répartition des candidats par niveau scolaire (2012-2014) – Figure 8. Ce fait pose question. Une attention toute particulière devra être apportée à ce point, notamment via une concertation avec les acteurs du terrain lors des formations.

A l'exception de cette augmentation constante constatée pour la catégorie « Autres », peu de changement significatif sont à signaler dans la répartition des candidats par niveau scolaire. Le public, bien que très hétéroclite, conserve une stabilité dans sa répartition.

Figure 7: Répartition des candidats présents par niveau scolaire (2014)

Figure 8: Répartition des candidats par niveau scolaire (2012-2014)

Dans le cadre d'une analyse réalisée pour la Note Stratégique 2015-2019, nous avons par ailleurs pu constater que le taux de réussite varie peu en fonction du niveau d'étude. A l'exception des candidats disposant d'un diplôme supérieur universitaire qui ont un taux de réussite assez faible, les autres niveaux d'études présentent un taux de réussite fort proche l'un de l'autre. Moins de 5% séparent en effet le taux de réussite le plus élevé du plus faible, Sup. universitaire étant non inclus. Le taux de réussite est légèrement plus élevé pour les candidats ayant comme dernier diplôme le CEB primaire et un diplôme supérieur hors universitaire.

20% des candidats sont dans la catégorie « Autres ».

Nous expliquons l'importance de cette catégorie par : une méconnaissance des niveaux d'étude par des candidats, la difficulté de candidats en possession d'un certificat étranger d'établir la correspondance avec les niveaux belges francophones de certification et par des biais d'encodage

### Répartition des candidats par tranche d'âge

La répartition des candidats par tranche d'âge démontre que les différentes générations sont concernées par la validation des compétences (cf. Répartition des candidats présents par tranche d'âge – Figure 9)

La moyenne d'âge des candidats ayant présenté une épreuve de validation des compétences s'élève à 37 ans. Cette moyenne a légèrement augmenté par rapport aux années précédentes. Depuis 2010, la moyenne d'âge des candidats était de 36 ans. Cette augmentation peut avoir une double origine : l'augmentation du nombre de candidats appartenant à la tranche d'âge des 45 et + (+3% par rapport à 2013) et la diminution des candidats appartenant à la tranche d'âge des 18-24 ans (-3% par rapport à 2013) – cf. Répartition des candidats présents par tranche d'âge – Figure 9.

Figure 10: Taux de réussite par tranche d'âge (2014)

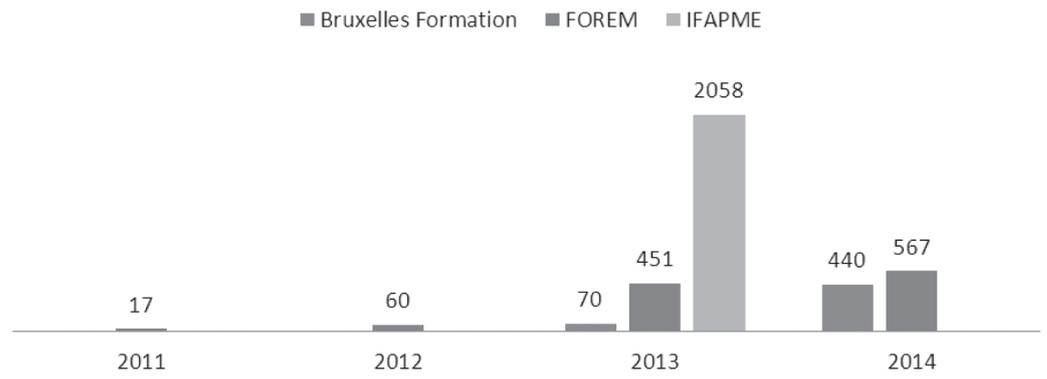
Le taux de réussite en fonction des tranches d'âges ne présente pas de grandes disparités. Le taux de réussite des candidats ayant entre 18 et 24 ans a connu une forte diminution. Alors qu'en 2013, nous soulignons le taux de réussite élevé de cette tranche d'âge (78.1%), le taux de réussite pour la tranche d'âge 18-24 ans est passé sous la moyenne de réussite en 2014.

## 3. RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION

Figure 11: Titres émis en 2014, par opérateur, en fonction des années de fin de formation

Pour rappel, ce sont les opérateurs de formation professionnelle, partenaires du Consortium (Bruxelles Formation, Forem, IFAPME et – depuis juin 2014 – SFPME) qui introduisent un dossier de demande de correspondance entre leur formation sanctionnée par une épreuve finale et le référentiel de validation des compétences comprenant la grille d'évaluation. Dans le cas d'acceptation du dossier,

**FIGURE 11:  
TITRES ÉMIS  
EN 2014,  
PAR OPÉRATEUR, EN  
FONCTION  
DES ANNÉES DE FIN  
DE FORMATION**



les candidats sortant de formation se voient décerner un ou plusieurs Titres de compétence correspondants aux acquis de formation évalués.

Ainsi, cette année, le Consortium a marqué son accord sur 18 dossiers de correspondance. Ce nombre élevé de dossiers est lié à l'entrée du SFPME dans la procédure de Reconnaissance des Acquis de Formation (cf. C.2.3. Multiplier les passerelles au travers du développement de la reconnaissance des Acquis).

La Reconnaissance des Acquis de Formation a conservé l'ampleur acquise en 2013 et a continué à se développer.

Tout au long de l'année 2014, les opérateurs ont transmis à la Cellule Exécutive les fichiers permettant l'émission des Titres de compétence. Ces fichiers sont liés à des formations qui se sont terminées soit en 2014, soit les années précédentes. La figure 11 – voir ci-dessus – présente l'ensemble des Titres de compétence émis en 2014, par opérateur, en fonction de l'année de sortie des stagiaires. Au total, 3 363 Titres de compétence ont été imprimés en 2014. Pour des raisons de ressources humaines, l'IFAPME a transmis 2624 fichiers RAF en 2015 pour l'année 2014. Ils seront imprimés en 2015, mais correspondent à des réalisations 2014. La figure 11 aurait pu intégrer 2624 Titre de compétence IFAPME en 2014.

Comme nous pouvons le constater sur la figure 11, beaucoup de Titres de compétence sont relatifs à des formations terminées en 2013. Deux raisons peuvent expliquer ce fait : la rétroactivité d'un an des dossiers de Reconnaissance des Acquis de formation et les modes de fonctionnement propres à l'opérateur quant à la gestion de ces fichiers.

## 4. ANALYSE DES CRITÈRES

L'un des objectifs à développer dans le cadre du Fonds Social Européen est la mise en place de modules préparatoires répondant à des besoins spécifiques des candidats. En vue de mettre en place ces modules, il est nécessaire d'identifier les problèmes récurrents rencontrés par les candidats lors des épreuves de validation.

Pour ce, nous pouvons nous baser sur la plate-forme Val'id. Y sont en effet encodés non seulement les résultats pour l'épreuve dans son ensemble (échec/réussite du candidat) mais également les résultats pour chaque critère.

Nous pouvons ainsi affiner notre analyse sur un niveau de détails plus précis.

Une première analyse a déjà été réalisée sur les métiers particulièrement mis en œuvre. Celle-ci a permis de relever plusieurs critères discriminants. Cette analyse sera poursuivie dans le courant de l'année 2015 et différentes pistes de réponses seront envisagées, dans le cadre des développements méthodologiques.



# B.

## RAPPORT DU CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

### 1. **AXES PRIORITAIRES**

#### **1.1 Faire connaître le dispositif de Validation et les Titres de compétence auprès des publics**

Compte tenu de l'analyse faite par l'Agence Concerto en 2012 et étant donné le budget limité dédié à la communication, deux stratégies peu coûteuses ont été élaborées : une stratégie web et une stratégie presse. L'étude d'impact démontrant que le Titre étaient peu connus des employeurs, les cibles principales des actions de communication pour 2014 les concernent ainsi que le réseau de partenaires permettant de les atteindre.

##### **Stratégie web**

Un nouveau site internet a été mis en ligne en février, avec deux entrées : une entrée grand public, une entrée « pro » (conseillers, entreprises, acteurs de la validation des compétences). Des contenus et une structure adaptés à ces publics sont maintenant proposés. Le site est un des éléments principaux de communication soutenu notamment par des newsletters ciblées (Centres, Conseillers et Grand public) et des actions sur les réseaux sociaux. Ces actions seront encore accentuées en 2015 (création d'un compte linkedin,...)

##### **Stratégie presse**

Les actions à destination de la presse sont et seront pour les années à venir une priorité pour faire connaître le Titre de compétence. A cette fin,

- ◆ une rubrique presse est disponible sur le site,
- ◆ 5 invitations ou communiqués de presse ont été envoyés sur l'Année (Visites du Premier Ministre, Inauguration du Centre de Formation Forem de Dinant, 10 chiffres clés, Cérémonie de remise de Titres à Bruxelles),
- ◆ une stratégie de récolte témoignage a notamment été mise en place afin de pouvoir les diffuser notamment dans la presse,
- ◆ nous travaillerons en 2015 sur la notion d' « Ambassadeur de la validation des compétences ».

Un groupe de travail rédactionnel et un système de relais d'actualité a également été mis en place afin d'alimenter plus aisément ces deux stratégies en contenu.

D'autre part, les collaborations avec le réseau de communication (opérateurs, secteurs, partenaires sociaux,...) ont été renforcées en 2014 notamment lors :

- ◆ de la Visite du Premier Ministre dans le Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion sociale de Mouscron-Comines,
- ◆ de la Visite du Premier Ministre dans le Centre de compétence Forem Construfarm de Charleroi en présence des divers représentants du Fonds de formation Construction FVB-FFC Constructiv
- ◆ de l'inauguration d'un nouveau Centre de validation des compétences à Dinant. 4 secteurs et Le FOREM se sont associés pour mettre en place un événement à destination des entreprises et du réseau,
- ◆ d'un relais de communiqués de presse (10 chiffres clés pour les 10 ans du Titre de compétence,...),
- ◆ du Colloque « Validation en et par entreprise » organisé en collaboration avec l'IFP.

2014 fut l'occasion de participer à de multiples actions de promotion coordonnées avec nos partenaires, à destination du réseau de partenaire, des chercheurs d'emploi ou des entreprises (Salon des mandataires, 20 ans de Bruxelles Formation, 5 visites de Centres pour les Cellules de reconversion, Rendez-vous pour l'Emploi du Luxembourg, Salon de l'Interim, Séance information CSEF Luxembourg et Liège, production de Flyers à destination des délégués syndicaux, etc.). Les Centres de validation des compétences sont, dès que cela est possible, associés à ces actions pour venir expliquer comment ils fonctionnent et ce qui est important à savoir leurs épreuves de validation des compétences ou procéder à des inscriptions.

2014 a également été l'année de la création et de l'amélioration d'outils de pilotage de la communication (fiche projet, actions de communication pour soutenir les centres (+participation à la formation de base), document pour la gestion des événements, 13 procédures pour le processus communication en vue de la norme ISO, évaluation des actions menées, amélioration du formulaire de contact en ligne,...). Certaines de ces actions verront leur aboutissement début 2015.

### **Quelques chiffres et indicateurs pour 2014**

50.000 visiteurs dont plus de 60% de nouveaux visiteurs ont consulté le site [www.validationdescompetences.be](http://www.validationdescompetences.be)

Plus de 30 articles et reportages ont été diffusés dans les médias :

- ◆ presse écrite : La voix du Nord (17 mars), l'Avenir (14 mars, 28 mars, 24 avril, 10 mai, 2 juillet, 21 novembre, 2 octobre), Sud presse (4 décembre)
- ◆ télé et radio : Ma télé (7 mai 2014) Bel rti (JT 7h, 8h, 9h, 11 juillet)
- ◆ presse associative et spécialisée : Emploi du temps Namur (Avril); Revue de presse et site CCI (mai 2014), Emploi du Temps Mons (Aout-septembre), Echo FGTB (Septembre); Emploi du temps Liège (juillet)
- ◆ web : UCM (mai 2014), UWE (25 juin 2014), présentation 2 capsules « Y a du boulot » UWE (juillet), IFAPME (juillet), SIEP (juillet), IFP (26 septembre), FWB (20 novembre), Union et Action (novembre), FFI (12 décembre), newsletter FFC (décembre), Plus haut ( 11 décembre)

## **1.2 Développer l'accès à la validation en rencontrant les besoins des publics et d'autres acteurs**

### **1.2.1 Garantir la cohérence des références tout au long du parcours des usagers**

Commencée en 2012, l'articulation des productions du Consortium avec les profils du SFMQ<sup>5</sup> s'est considérablement consolidée en 2014. Une avancée significative à ce sujet a été la rencontre entre la direction et les experts méthodologiques des deux instances pour établir un modèle d'avis de conformité des productions du Consortium par rapport aux profils du SFMQ.

### **1.2.2 Participer à des projets européens**

La Celex<sup>6</sup> a continué sa participation au Projet Leonardo « Validoss » ayant pour thème « L'approche dossier comme mode d'évaluation des compétences ».

En juillet 2013, le dossier Validoss introduit par le Consortium, dans le cadre d'un appel à projets Leonardo a rassemblé différents partenaires venant de Belgique, Espagne, Irlande, Luxembourg et Suisse autour des objectifs suivants :

- ◆ la diversification des modes d'évaluation des compétences ;
- ◆ la réalisation d'un guide de l'évaluation Des compétences ;
- ◆ l'organisation d'un colloque permettant la réflexion sur l'évaluation des compétences à partir d'un dossier constitué par un candidat.

Trois rencontres transnationales ont eu lieu en 2014, permettant une avancée significative du projet, notamment dans la rédaction du guide de l'évaluation des compétences dans la formation tout au long de la vie. L'intérêt du guide porte sur la présentation d'un tableau comparatif des différents systèmes de VÆ, illustrant l'importance du cadre légal de chaque pays dans la présentation du dispositif et les objectifs de la mise en place de la VÆ et justifiant le caractère à la fois unique et partagé des différentes démarches.

Les échanges ont mis en avant le rôle crucial de l'accompagnement du candidat dans la constitution d'un dossier et ont facilité la prise de recul par rapport à une stricte comparaison épreuve/dossier.

Les travaux ont été alimentés par le regard critique d'autres partenaires dits « silencieux » comme la FGTB, l'UWE et les agences nationales.

5 SFMQ : Service Francophone des Métiers et des Qualifications : <http://www.SFMQ.cfwb.be>

6 Celex : Cellule exécutive du Consortium de Validation des compétences

Le projet Validoss se terminera en juin 2015 par un colloque présentant les différentes pratiques et la présentation du guide méthodologique.

### 1.2.3 Finaliser les outils à destination des partenaires ISP

La cellule partenariat du Consortium de validation des compétences a pour objectif de favoriser l'émergence de partenariat avec le secteur de l'insertion socioprofessionnelle dans le but de faire connaître le dispositif, de s'approprier l'outil validation et dans une dynamique d'insertion professionnelle.

Différentes actions sont mises en place selon le type de partenariat, allant d'une information légère comme l'envoi de documentations, à la participation active à un marché de l'emploi où nos Centres de validation agréés prennent une part active, au développement d'un projet pilote et/ou au développement d'outils spécifiques à destination de ces partenaires.

En 2014, différentes actions ont été prioritaires, la collaboration avec l'Interfédéré et la Febisp, le suivi de l'outil validation à destination des équipes pédagogiques avec la fédération ALEAP, la suite donnée à la convention avec l'Awiph, le projet de validation des travailleurs sous statut art.60 du CPAS de Bruxelles-Ville sur site extérieur à un Centre de validation agréé et l'approche collective avec le Comité subrégional pour l'emploi et la formation de Verviers.

#### La collaboration avec l'Interfédéré et la Febisp

La particularité de ce partenariat est qu'il permet la rencontre de plusieurs partenaires ISP<sup>7</sup> tant bruxellois que wallons et qu'il associe le SFMQ (Service Francophone et des Métiers et des Qualifications).

Différents objectifs sont poursuivis :

- ◆ Informer sur les métiers en production et réalisés au SFMQ et au CVDC ;
- ◆ Informer sur les métiers spécifiques demandés par un secteur ;
- ◆ Proposer des pistes pour répondre aux besoins détectés par le secteur de l'ISP ;
- ◆ Prendre connaissance de la couverture géographique de l'offre de validation et trouver des pistes de remédiation pour les régions non desservies ;
- ◆ Faire un point sur les projets en cours au CVDC comme l'approche dossier ;
- ◆ Faire un point statistique sur la situation du CVDC ;
- ◆ Informer des orientations stratégiques du SFMQ et du CVDC.

L'année 2014 s'est conclue sur différentes pistes de travail :

- ◆ Participer au projet de pré-inscription de candidats venant du secteur de l'ISP via la 2<sup>ème</sup> porte de la base de donnée du CVDC Val'ID ;
- ◆ Réfléchir aux possibilités de renforcer des compétences non rencontrées par un candidat en vue de pouvoir réussir sa validation (réflexion en cours à la Commission des opérateurs)
- ◆ Réfléchir à des partenariats engageant les 2 Régions via des partenaires comme les Mires wallonnes et les Missions locales bruxelloises.

#### Le suivi de l'outil validation à destination des équipes pédagogiques

Le secteur de l'ISP wallon a investi en 2013 dans le développement d'un guide à destination des équipes pédagogiques<sup>8</sup>. Le guide sera repris dans le programme de formation proposé par l'Interfédéré en 2015. Ce partenariat est pour le Consortium, la forme la plus aboutie de collaboration, l'appropriation de l'outil validation par le niveau le plus fédérateur d'un secteur.

#### La convention de partenariat avec l'AWIPH

Pour rappel, le Consortium de Validation des compétences et l'AWIPH ont signé une convention de partenariat en 2014 pour

- ◆ Faire une proposition sur les aménagements raisonnables ;
- ◆ Mettre en œuvre un projet pilote entre CFP Awiph et CVDC ;
- ◆ Evaluer et apporter les améliorations raisonnables en Comité directeur pour approbation.

En décembre 2014, le groupe de travail composé de représentants de l'AWIPH, du CVDC, des CFP AWIPH, les chargés de mission du CVDC ainsi que des responsables des Centres de validation agréés a réalisé un plan de travail soumis au Comité directeur de février 2015. Ce plan comporte deux volets :

L'un portant sur des réflexions et pistes à avoir au niveau de la Cellule exécutive du Consortium (accueil, informations sur le site de la validation, module de sensibilisation intégré à la formation des évaluateurs des Centres de validation agréés, contextualisation des épreuves, etc.) ;

L'autre portant sur les aménagements raisonnables à apporter lors de l'épreuve lorsque le candidat présente un handicap physique.

## **Le projet pilote de validation des travailleurs sous statut art.60 du CPAS de Bruxelles-Ville pour le métier d'Assistante ménagère en collectivité.**

L'année 2014 a apporté des solutions aux difficultés rencontrées, à savoir la révision du métier en commission de référentiel et la prise en charge de la mise en œuvre des épreuves de validation par un opérateur de formation partenaire du Consortium.

Une fiche projet a été réalisée pour que les validations puissent débuter en 2016. La raison de ce délai réside dans la mise en œuvre du processus d'agrément du Centre de validation.

### **L'approche collective avec le Comité subrégional pour l'emploi et la formation de Verviers**

Le Comité subrégional pour l'emploi et la formation de Verviers a mené une initiative auprès de ses partenaires sociaux, ce qui a eu pour résultats des séances d'informations et la réalisation de flyers à destination des centrales syndicales de la FGTB.

### **Les freins rencontrés en 2014**

La réforme sur les bassins de vie a interrompu la collaboration avec les Comités subrégionaux. Il est à signaler que la Cellule exécutive du Consortium de validation n'est pas reprise dans les partenaires officiels des bassins. Nous nous sommes engagés à transmettre aux bassins de vie le cadastre de notre offre. Une nouvelle approche est toutefois à envisager.

La collaboration avec le Consortium de validation des compétences reste à l'initiative des partenaires potentiels. Si nous y voyons une opportunité, elle reste pour la Cellule exécutive une implication couteuse en temps d'information et de concertation. La part de l'appréciation strictement personnelle de représentants des partenaires potentiels peut dominer celle des enjeux collectifs.

## **1.2.4 Relancer des conventions sectorielles**

### **Cadres de collaboration entre le Consortium et les secteurs**

#### CONVENTIONS SECTORIELLES

##### Conventions sectorielles spécifiques

Depuis 2006, des conventions sectorielles ont été proposées aux partenaires sociaux représentant les principaux secteurs actifs en Région wallonne. Elles formalisent la volonté des signataires de participer activement à l'augmentation du taux d'emploi en région wallonne, d'investir de manière accrue dans l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'insertion professionnelle et de viser l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi et à la formation.

Ces conventions sectorielles sont conclues entre la RW, la FWB et les Fonds sectoriels. Elles constituent des « accords-cadres » qui peuvent se décliner ensuite en conventions spécifiques signées par :

- ◆ Le secteur concerné, le SFMQ et le CVDC
- ◆ Le secteur concerné, le Forem et l'IFAPME
- ◆ Le secteur concerné et l'Enseignement obligatoire
- ◆ Le secteur concerné et l'Enseignement non-obligatoire

Les signataires participent aux comités de suivi opérationnel des conventions sectorielles coordonnés par la cellule des Stratégies transversales de la Région wallonne, ainsi qu'aux évaluations des conventions-cadres.

##### Conventions sectorielles particulières

Il s'agit de conventions particulières signées par un opérateur (le CVDC en l'occurrence) et un secteur, ne liant ni la RW ni la FWB. Le SFMQ peut être cosignataire.

##### Fiches actions

La signature d'une convention sectorielle (spécifique ou particulière) s'accompagne d'une proposition de 4 fiches actions qui illustrent les apports de chacune des parties pour développer la validation dans le secteur :

- ◆ Fiche action 1 : Production des profils métiers et profils formations (SFMQ)
- ◆ Fiche action 2 : Production et suivi des référentiels de validation
- ◆ Fiche action 3 : Communication autour de la validation des compétences
- ◆ Fiche action 4 : Renforcement de la valeur d'usage du Titre de Compétence

La fiche-action 2 reprend les **demandes de métiers** et programme les commissions de référentiels **en articulation étroite avec les productions du SFMQ** (fiche-action 1).

La fiche-action 3 recouvre les actions de **communication** menées en coopération avec le secteur et les centres afin de faire connaître l'offre de validation (folders, sites Internet, remise de Titres de Compétence, visites de centres, récolte de témoignages...).

La fiche-action 4 offre des possibilités de collaboration en termes de **parcours de professionnalisation** au départ de formations sectorielles, de validations, de remédiations suite ou en vue de la validation. Il y a deux axes sur lesquels le CVDC souhaite avancer : le renforcement des compétences (guidance avant ou après la VDC) et l'offre de formation complémentaire. Nous nous interrogeons avec les secteurs sur la façon d'orienter au mieux les candidats vers une formation qualifiante ou vers la VDC dans un souci de la construction d'un parcours cohérent.

Une attention particulière est également portée sur le **transfert des compétences fédérales aux régions et communautés : quelles mesures de l'emploi peuvent être pertinemment articulées avec la VDC?** En 2015, sera réalisé un relevé des mesures dans lesquelles la validation trouve sa place et sur lesquelles les secteurs pourront s'appuyer lors des futures consultations (ex. maintien ou développement des acquis en termes de congé éducation payé, accès à la profession, Fonds de l'expérience professionnel, outplacement, convention 1er emploi, apprentissage industriel...).

Les **comités de suivi** évaluent, actualisent et enrichissent au moins annuellement les fiches-actions inhérentes à chaque convention.

**ACTIONS DE COLLABORATION ET PLANS DE TRAVAIL**  
Il s'agit d'une collaboration de fait (ex. participation aux commissions de référentiels ou actions de communication) accompagnée ou non d'éléments plus formels.

**ETATS DES LIEUX DES ACCORDS SECTORIELS**  
*Voir tableau de suivi des conventions sectorielles page suivante*

## 1.3 Consolider le pilotage afin d'accroître l'efficacité du dispositif et d'en réduire certains coûts

### 1.3.1 Qualité

#### Ressources humaines

La Célex est composée de 13 personnes. Elle comporte trois cellules : la cellule méthodologique, la cellule Qualité/secrétariat et la cellule partenariat. La Célex est pilotée par un Directeur qui répond au Comité directeur. Les orientations stratégiques reprises dans la Note Stratégique sont développées par la Commission Consultative et d'agrément.

Le bureau de la Célex qui reprend la Présidente, le Directeur et les trois Responsables de cellules, est un organe intermédiaire entre le Comité directeur et la Cellule exécutive.

La responsable Qualité a développé avec le soutien du secrétariat les descriptions de fonction de chacun ainsi que les grilles de compétences requises pour exercer la fonction.

Ces deux documents sont utilisés lors des entretiens annuels d'évolution. Ces outils permettent d'une part de dégager les besoins en formation et d'autre part d'alimenter les mises à jour des descriptions de fonction.

Dans le cadre de la préparation à la certification ISO 9001-2008, le processus Ressources humaines ainsi que trois procédures (Recrutement, Accueil d'un nouveau collaborateur, Gestion des compétences) ont été élaborés. L'accueil d'une nouvelle collaboratrice a permis de tester et finaliser la procédure « Accueil d'un nouveau collaborateur ».

#### Certification ISO 9001-2008

Dans le cadre d'une demande d'agrément, les Centres de validation s'inscrivent dans une démarche qualité. Le Centre est audité par un auditeur issu d'un organisme accrédité par BELAC et sélectionné par la Célex. Sur base du rapport de cet auditeur, les gouvernements octroient l'agrément. Les Centres suivent donc une démarche proche de celle de la certification ISO.

Les partenaires principaux de la Célex sont les Opérateurs de formation qui sont certifiés ISO : Le Forem, Bruxelles Formation et l'IFAPME.

| Secteurs                                                                                                             | Anciennes conventions avec CVDC | Conventions cadres RW-FWB | Conventions spécifique/particulières avec SFMQ et CVDC ou plans de travail-actions de collaboration avec CVDC                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Secteurs ayant signé la convention sectorielle cadre =&gt; CONVENTIONS SPECIFIQUES</b>                            |                                 |                           |                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Construction (FFC)</b>                                                                                            | 16-déc-08                       | juil-11                   | <b>Signature de la convention en septembre 12</b><br>Mise en place de 3 GT en 14-15 :<br>GT « parallélisme certifications-VDC »<br>GT « communication »<br>GT « parcours de professionnalisation »                                       |
| <b>Electricité (Formelec)</b>                                                                                        | 3-mai-08                        | déc-11                    | <b>Signature de la convention en octobre 12</b>                                                                                                                                                                                          |
| <b>Horeca Wallonie et Bruxelles</b>                                                                                  |                                 | déc-11                    | <b>Signature de la convention en décembre 12</b><br>Nouveaux métiers et projet d'un Centre de Validation sectoriel en 15                                                                                                                 |
| <b>Pouvoirs locaux (CRF)</b>                                                                                         |                                 | déc-11                    | <b>Signature de la convention en février 13</b><br>Cadre général : circulaire du 25 janvier 2011 intitulée « Valorisation des compétences dans le cadre du pacte pour une fonction publique locale et provinciale solide et solidaire ». |
| <b>Coiffure/fitness/soins de beauté (CP 314)</b>                                                                     | 29-janv-10                      | Avril-12                  | <b>Signature de la convention en juin 13</b><br>Réunions de coordination de l'offre à Bruxelles en 15 (nouveaux métiers et agrément du centre Coach)                                                                                     |
| <b>Industrie métallique et technologique (IFPM)</b>                                                                  | 29-avr-09                       | Fév-12                    | <b>Convention à renouveler</b>                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Garage, carrosserie et commerce du métal (Educam)</b>                                                             | Août 2009                       |                           | <b>Nouvelle convention spécifique en cours d'élaboration</b>                                                                                                                                                                             |
| <b>Non Marchand privé (APEF, FE.BI)</b>                                                                              |                                 | déc-11 (avec CRF)         | <b>Pas encore de convention spécifique (en réflexion)</b>                                                                                                                                                                                |
| <b>Secteurs ayant signé une convention avec le CVDC mais pas la convention cadre =&gt; CONVENTIONS PARTICULIERES</b> |                                 |                           |                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Alimentaire (IFP)</b>                                                                                             | 29-janv-08                      |                           | <b>Signature corps convention et fiches actions en juin 13</b><br>Projet pilote de validation en entreprise en 14                                                                                                                        |
| <b>Secteurs verts (Mission wallonne)</b>                                                                             | 1-mai-09                        |                           | <b>Signature corps convention et fiches actions en juin 13</b>                                                                                                                                                                           |
| <b>Secteurs poursuivant ou visant un plan de travail avec le CVDC</b>                                                |                                 |                           |                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Transport et Logistique (FSTL)</b>                                                                                |                                 |                           | <b>Equivalence du Titre avec le «brevet cariste»</b><br>(confirmation par CA du fonds le 06/12/ 12)<br>Actions de collaboration (corefs, communication)                                                                                  |
| <b>Bois</b>                                                                                                          |                                 |                           | Actions de collaboration (corefs, communication)                                                                                                                                                                                         |
| <b>Cefora</b>                                                                                                        |                                 |                           | Actions de collaboration (corefs, communication)                                                                                                                                                                                         |
| <b>Interim</b>                                                                                                       |                                 |                           | Actions de collaboration (communication)                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Titres-Services</b>                                                                                               |                                 |                           | Actions de collaboration (communication)                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Fonds de l'expérience professionnelle</b>                                                                         |                                 |                           | Actions de collaboration (communication)                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Chimie (Co-Valent)</b>                                                                                            |                                 |                           | Actions d'information                                                                                                                                                                                                                    |

**TABLEAU DE SUIVI  
DES CONVENTIONS  
SECTORIELLES**

Les objectifs d'une certification ISO 9001 pour la Célex sont :

- ◆ Obtenir une reconnaissance de la démarche Qualité mise en place à la Célex depuis 10 ans.
- ◆ S'aligner sur les Opérateurs et les Centres de validation, notamment, dans le contexte des recommandations européennes (EQAVET, EQF,...).
- ◆ Agir sur 3 leviers de sa performance, tant en interne que vis-à-vis des partenaires :
  - Donner confiance aux clients/candidats :
    - leur satisfaction est au cœur de nos activités, comme un objectif majeur
    - la maîtrise de l'organisation pour leur fournir des services de qualité
    - l'assurance qu'un organisme extérieur compétent vérifie périodiquement le fonctionnement de la Célex (recommandations européennes)
  - Améliorer la performance de l'organisation
  - Impliquer, valoriser et développer les compétences des collaborateurs

Un premier groupe de travail a été mis sur pied pour revoir la cartographie des processus. Ce groupe de travail a également travaillé sur les modèles utilisés pour définir les procédures et processus. La certification ISO a été présentée à l'équipe lors d'une matinée d'information.

L'ensemble de la cellule exécutive a été impliquée dans la rédaction des processus et des procédures.

Une Task Force interne à la Célex a été constituée : le groupe de travail « Auditeurs Internes ». Ce groupe a planifié et organisé la préparation à la certification ISO. Une première formation a été donnée aux auditeurs. Plusieurs d'entre eux ont par ailleurs participé à un séminaire sur les modifications inhérentes à la version 2015 de la norme ISO 9001. Ce séminaire nous a permis de prendre connaissance de l'importance de la gestion du risque et de l'inclure dans la rédaction des processus et dans la démarche d'audit interne.

Le Groupe de travail a également déterminé les actions à réaliser : rédiger le manuel Qualité, élaborer la gestion documentaire ainsi que la gestion des fournisseurs/prestataires.

En vue de répondre aux exigences de la norme concernant la satisfaction des clients, le groupe de travail Auditeurs internes a décidé de maintenir l'utilisation pour chaque session du document d'évaluation de la session par le candidat (D-65).

### **Améliorations et développements de la plate-forme interactive val'id**

Plusieurs améliorations et développements ont été réalisées dans le courant de l'année sur la plate-forme Val'id.

Suite aux problèmes récurrents de signature par carte, une mise à jour du système a été réalisée. Afin de répondre aux besoins grandissant de la plate-forme et du site, une migration vers un nouveau serveur a été effectuée.

En fin d'année, des améliorations ont été apportées sur la plate-forme Val'id. Ces améliorations ont été planifiées sur base des demandes émanant des Centres des validations et des analyses effectuées en interne. Une des améliorations notoires est l'ajout d'un planning, permettant aux Centres de visualiser leur activité et celle des autres Centres, et d'ainsi planifier les sessions en ayant une vue d'ensemble.

### **Suivi du projet de diagnostic croisé**

Le projet « Diagnostics croisés » vise, à une échelle limitée, le développement d'un cadre d'évaluation de la qualité du processus d'« Evaluation et de certification des acquis d'apprentissage » auprès des opérateurs de l'EFP (Enseignement et Formation Professionnelle) et du Consortium de la Validation des compétences. Les métiers concernés par l'évaluation disposent de profils SFMQ et sont ceux de Couvreur, Mécanicien d'entretien automobile et Coiffeur.

L'outil d'évaluation a été construit autour d'indicateurs négociés au sein de l'équipe projet et il se présente sous la forme d'une checklist de questions types autour d'un référentiel basé sur les principes de l'EQAVET et ceux de la gestion de la qualité au sein du futur Cadre francophone des Certifications. L'outil d'évaluation permet d'évaluer au minimum la qualité des acquis d'apprentissage certifiés, d'une part, et la qualité du système, d'autre part.

| Mission statutaire    | Réalisé 2009   | Réalisé 2010   | Réalisé 2011   | Réalisé 2012     | Réalisé 2013     | Budget 2014      | Réalisé 2014     |
|-----------------------|----------------|----------------|----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Personnel             | 581.895        | 651.451        | 711.852        | 827.548          | 813.740          | 859.364          | 900.887          |
| Bureau garni          | 39.096         | 41.295         | 42.021         | 44.393           | 49.856           | 51.585           | 47.670           |
| Biens et services     | 107.996        | 12.150         | 14.376         | 44.290           | 30.772           | 17.472           | 15.606           |
| Communication         | 40.586         | 32.011         | 41.338         | 68.264           | 90.887           | 52.672           | 40.636           |
| Déplacements & jetons | 18.302         | 18.673         | 19.946         | 18.409           | 15.213           | 16.505           | 14.911           |
| Production            | 4.340          | 5.904          | 23.979         | 80.654           | 78.940           | 93.008           | 87.959           |
| Frais financiers      | 1.846          | 25             | 108            | 83               | 269              | 216              | 506              |
| Investissements       | 2.152          | 588            | 2.728          | 2.697            | 2.736            | 473              | 1.879            |
| <b>Total Dépenses</b> | <b>796.213</b> | <b>762.097</b> | <b>856.348</b> | <b>1.086.338</b> | <b>1.082.413</b> | <b>1.091.295</b> | <b>1.110.054</b> |

## Mission déléguée

| Gouvernement | Opérateur     | Coût Centres | honoraires observat. | frais de déplacem. Observat. | Coût total        | Nbre d'épreuves | Coût $\mu$ par épreuves |
|--------------|---------------|--------------|----------------------|------------------------------|-------------------|-----------------|-------------------------|
| Cocof        | BFo           | 19.062,00    | 3.100,00             | 587,64                       | 22.749,64         | 98              |                         |
|              | Evollris      | 2.416,00     | 400,00               | 11,04                        | 2.827,04          | 16              |                         |
|              | Iris TL       | 900,00       | 400,00               | 16,60                        | 1.316,60          | 5               |                         |
|              | Total         | 22.378,00    | 3.900,00             | 615,28                       | <b>26.893,28</b>  | 119             | <b>225,99</b>           |
|              | $\mu$         | 188,05       | 32,77                | 5,17                         | 225,99            |                 |                         |
|              | Sfpme         | 6.901,00     | 1.600,00             | 129,53                       | <b>8.630,53</b>   | 38              | <b>227,12</b>           |
|              | $\mu$         | 181,61       | 42,11                | 3,41                         | 227,12            |                 |                         |
|              | Total Cocof   | 29.279,00    | 5.500,00             | 744,81                       | 35.523,81         | 157             | 226,27                  |
|              | $\mu$ Cocof   | 186,49       | 35,03                | 4,74                         | 226,27            |                 |                         |
| RW           | FOREM         | 127.951,00   | 18.800,00            | 2.772,46                     | 149.523,46        | 684             |                         |
|              | COACH         | 5.835,00     | 1.800,00             | 317,53                       | 7.952,53          | 40              |                         |
|              | T-Event       | 9.642,00     | 1.800,00             | 37,05                        | 11.479,05         | 52              |                         |
|              | Technifutur   | 7.340,00     | 1.600,00             | 121,82                       | 9.061,82          | 41              |                         |
|              | Technobel     | 6.740,00     | 1.300,00             | 408,56                       | 8.448,56          | 42              |                         |
|              | Technocité    | 4.113,00     | 900,00               | 133,36                       | 5.146,36          | 27              |                         |
|              | TechnoCampus  | 7.940,00     | 900,00               | 34,67                        | 8.874,67          | 50              |                         |
|              | Total         | 169.561,00   | 27.100,00            | 3.825,45                     | <b>200.486,45</b> | 936             | <b>214,19</b>           |
|              | $\mu$         | 181,15       | 28,95                | 4,09                         | 214,19            |                 |                         |
|              | Ifapme        | 57.315,00    | 9.100,00             | 1.094,65                     | 67.509,65         | 365             |                         |
|              | Autoform      | 2.520,00     | 500,00               | 47,82                        | 3.067,82          | 14              |                         |
|              | Epicuris      | 25.011,00    | 2.300,00             | 748,86                       | 28.059,86         | 121             |                         |
|              | Total         | 84.846,00    | 11.900,00            | 1.891,33                     | <b>98.637,33</b>  | 500             | <b>197,27</b>           |
|              | $\mu$         | 169,69       | 23,80                | 3,78                         | 197,27            |                 |                         |
|              | Total RW      | 254.407,00   | 39.000,00            | 5.716,78                     | 299.123,78        | 1436            | 208,30                  |
|              | $\mu$ RW      | 177,16       | 27,16                | 3,98                         | 208,30            |                 |                         |
| CF           | EPS           | 196.617,00   | 31.600,00            | 1.965,52                     | <b>230.182,52</b> | 1105            | <b>208,31</b>           |
|              | $\mu$         | 177,93       | 28,60                | 1,78                         | 208,31            |                 |                         |
|              | Total général | 480.303,00   | 76.100,00            | 8.427,11                     | 564.830,11        | 2698            | 209,35                  |
|              | $\mu$         | 178,02       | 28,21                | 3,12                         | 209,35            |                 |                         |

TABLEAU COÛT DU DISPOSITIF

### 1.3.2 Contrôler les coûts du dispositif

#### *Tableau Coût du dispositif*

NB. Les chiffres présentés supra constituent les résultats 2014, sans considération de l'origine de la dotation.

- ◆ En région wallonne, le gouvernement subsidie les épreuves à hauteur de 200,000,00 €. Les observateurs sont couverts par les recettes FSE propres du Consortium. Le dépassement (soit € 54.407,00) sont pris en charge par les opérateurs directement au prorata de leurs réalisations.
- ◆ En Fédération Wallonie-Bruxelles, le gouvernement subsidie les épreuves à hauteur d'un quota annuel déterminé. Les observateurs y sont également pris en charge par les recettes FSE du Consortium. Le dépassement ( soit € 74,220,00) reste à charge du Centre de validation qui a dépassé le quota à lui alloué.

### 1.3.3 Professionnaliser les acteurs de la validation des compétences

En 2014, un nouveau programme de formation de base et continuée est mis sur pied. Il est ouvert à l'ensemble des acteurs des Centres de validation (responsables de Centres, évaluateurs, secrétaires, et observateurs) :

- ◆ La formation de base est proposée en 4 modules d'un demi-jour : information générale & méthodologie (module 1) ; guidance & consignes (module 2) ; Qualité et agrément (module 3) et Gestion administrative d'une session : formation à la plate-forme Val'id (module 4). Si certains modules sont obligatoires ou réservés à certains acteurs, cette nouvelle offre de formation modulaire permet aux acteurs, tant anciens que nouveaux dans le dispositif, de s'inscrire aux modules de leur choix en fonction de leur objectif (découvrir le dispositif, remettre ses connaissances à jour, échanger sur une thématique précise) ou de leur intérêt. En 2014, ce nouveau concept de formation de base a été proposé à deux reprises et ce sont plus de 35 acteurs qui y ont participé.
- ◆ La formation continuée destinée à l'ensemble des acteurs et organisée sur une journée a été mise en place pour la première fois en 2014 sur la thématique de la guidance pré et post épreuve. Deux journées ont permis de réunir 18 acteurs des Centres de validation dont 3 chargés de mission pour échanger des idées et des pratiques sur la thématique de la guidance. En 2015, la formation sur la guidance sera réitérée à 3 reprises alors que deux autres formations continuées (une sur une autre thématique et une orientée autour d'un métier) seront mises sur pied.

### 1.3.4 Mettre en œuvre une expérimentation de validation des compétences par « Approche dossier »

Suite à une première expérimentation en 2013 permettant à deux candidates des Cellules de reconversion d'obtenir, par approche dossier, les 2 Titres de compétence d'employé administratif, un comité d'accompagnement chargé de suivre la mise en œuvre d'autres projets pilotes a été constitué. Ce comité d'accompagnement, composé de représentants de la Cellule exécutive, des opérateurs de formation professionnelle, des partenaires sociaux et des Services publics de l'emploi et soutenu par un consultant du Laboratoire de Soutien à l'Enseignement télématique de l'Université de Liège (Labset) s'est réuni à deux reprises en 2014. Ces réunions ont permis de se mettre d'accord sur un cadre de recherche et sur un choix de métiers pour les futurs projets pilotes. En tout, ce sont 2 projets pilotes qui sont programmés pour 2015 et 2 pour 2016. Ils permettront de tester la méthodologie sur des métiers variés et d'impliquer différents organismes d'accompagnement et des Centres de validation des 5 opérateurs.

### 1.3.5 Développer les reprises en formation et les parcours

En 2014, une nouvelle actualisation du tableau de reprise en formation a été réalisée. Celle-ci a permis d'ajouter de nouvelles possibilités de dispenses pour les détenteurs de Titres de compétence, notamment au sein de Bruxelles Formation pour les formations de peintre en bâtiment et de plafonneur et au sein du Forem et de l'IFAPME pour les formations de vendeur showroom automobile et de Conseiller commercial en automobile.

Par ailleurs, l'IFAPME a quantifié le nombre de personnes ayant repris une formation au sein de son organisme suite à l'obtention d'un ou de plusieurs Titres de compétence. Pour la période 2010 à 2014, ce sont 59 personnes qui ont repris une formation pour la filière Chef d'entreprise pour une acquisition totale de 78 unités et 70 personnes pour la filière Apprentissage et la formation Accélérée en Gestion (FAG) pour une acquisition totale de 98 unités. Pour l'année 2014, Bruxelles Formation a également recensé le cas d'une personne ayant pu valoriser ses deux titres de validation d'employé administratif pour entrer dans la formation d'employé administratif des services commerciaux.

En termes de parcours, la réflexion initiée en 2013 sur une passerelle possible entre les Titres de compétence de monteur frigoriste et de technicien frigoriste et le certificat européen d'aptitude en technique du froid a été précisée. Une réunion avec le Centre de compétence Environnement a permis d'examiner plus attentivement les contraintes relevées en 2013 et de trouver des solutions notamment sur la question de l'équivalence du jury d'examen. Une réunion devra être organisée en 2015 avec l'ensemble des acteurs concernés pour valider ces solutions et mettre en œuvre les actions permettant de consolider la passerelle.

### **1.3.6 Assurer l'efficacité et l'efficience du secrétariat**

Plusieurs outils ont été réalisés et mis en place.

#### **LE QUI FAIT QUOI**

Ce tableau reprend les tâches de chaque personne à la Célex ainsi que les dossiers dont ils ont la responsabilité. Ce document est destiné à informer les instances, les nouveaux collaborateurs, les chargés de mission ainsi que les Centres de validation. À terme, il sera consultable sur le site de la validation.

#### **LA LISTE DES ABRÉVIATIONS ET LE GLOSSAIRE QUALITÉ**

Une liste des abréviations couramment utilisées à la Célex a été élaborée afin de faciliter la compréhension du paysage du Consortium.

Un glossaire Qualité a été communiqué à l'ensemble de l'équipe afin de sensibiliser aux termes relatifs à la Qualité et à la certification ISO 9001-2008.

#### **DEMANDES D'INFORMATIONS VIA LE SITE**

Des demandes d'information sont adressées au Consortium via le site. Un ensemble de modèles de réponses a été rédigé et ce afin de répondre efficacement et dans un délai court aux demandes.

Un groupe de travail se penche sur les améliorations qui peuvent être apportées au site quant à la captation des demandes

## **2. AXES INNOVANTS**

### **2.1 Assurer une transparence totale des porteurs de Titres de compétence sur le marché de l'emploi**

#### **Valoriser les résultats de la Validation au sein des SPE**

##### **Transfert d'information entre les bases de données VAL'ID et SPE**

La Cellule exécutive du Consortium, conformément à la Note d'Orientation Stratégique 2012-2014 a fait appel à un avocat spécialisé dans les questions de traitements de données à caractère privé.

L'objectif étant de creuser l'hypothèse, notamment sur ses aspects opérationnels d'un transfert d'informations (Titre, compétences portées et identification du candidat) à partir de la plate-forme interactive VAL'ID pour les porteurs de Titres de compétence qui en auraient exprimé la volonté.

L'avocat a remis trois rapports portant sur un état des lieux des pratiques du Consortium, les réglementations en vigueur et les propositions d'actions.

Il a été décidé de sérier les propositions en trois catégories (réalisable à court terme, à moyen terme et à long terme) et d'estimer l'investissement en RH et en temps.

Ce travail sera réalisé en 2015 et sera soumis au Comité Directeur.

#### **Consolider les filières Chercheurs d'Emploi**

##### **CEFOS**

Les CEFOS sont en demande d'améliorer la visibilité de l'offre de validation afin de favoriser la transmission de l'information aux chercheurs d'emploi.

Cette demande s'est coordonnée au contrat de coopération de la Commission des opérateurs et à la mise à jour de Formapass. Ce dossier rencontre différentes problématiques, notamment celle du transfert de données à caractère privé pour lesquelles nous devrions pouvoir trouver des solutions en 2015.

#### **CELLULES DE RECONVERSION**

La collaboration de la Cellule exécutive du Consortium remonte à 2008 avec le développement d'outils

d'informations à destination des cellules afin de donner aux conseillers et accompagnateurs sociaux travaillant au sein des cellules de reconversion le moyen d'informer les travailleurs licenciés.

Après avoir revu les outils existants, nous avons organisé des visites de Centres de validation de mai à juin 2014 avec pour objectifs :

- ◆ Informer les nouveaux conseillers du Forem et accompagnateurs sociaux travaillant au sein des cellules de reconversion sur la Validation des compétences pour donner du sens à la démarche validation ;
- ◆ Mettre à jour les connaissances des anciens ;
- ◆ Susciter des collaborations, voire des partenariats avec les Centres de validation des compétences ;
- ◆ Susciter des échanges de pratiques professionnelles entre les différentes cellules.

De façon générale, les visites de Centres ont permis d'avoir des échanges entre les participants, les différentes cellules et les Centres de validation. Elles donnent de nouvelles perspectives de collaborations tant au niveau des cellules entre elles que des partenariats à développer avec les Centres de validation.

En parallèle aux visites, une vidéo a été produite par le Forem à destination des personnes des cellules de reconversion pour mieux comprendre ce qu'est la validation des compétences.

Les conseillers et les accompagnateurs sociaux des cellules de reconversion sont ainsi mieux armés pour aider les personnes des cellules à obtenir un Titre de compétence pour retrouver un emploi ou évoluer dans leur connaissance du métier en reprenant une formation qualifiante.

La collaboration continue en 2015 avec un nouvel agenda d'actions proposées au Comité directeur du Consortium de validation.

### **Commission des opérateurs**

Pour rappel, la Commission des opérateurs et le contrat de coopération ont été instaurés par le décret du 12 janvier 2012 relatif à l'accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi et au dispositif de coopération pour l'insertion.

Une réunion par mois est organisée et permet de coordonner les actions entre le Forem et les opérateurs afin de soutenir le demandeur d'emploi dans la mise en œuvre de son plan d'actions en vue de son insertion professionnelle.

Les contrats de coopération entre le Forem et le Consortium n'ont pas encore été mis en place. La délicate question du transfert des données à caractère privé étant un des freins pour répondre aux exigences du décret.

## **2.2 Développer une stratégie d'approche de validation en entreprise (Delacre)**

Après avoir rencontré les conditions inscrites dans la Note Stratégique 2012-2014, et suivi le protocole d'un projet pilote expérimental, nous avons validé au sein de l'entreprise Delacre 14 travailleurs qui ont obtenu le Titre de compétence de conducteur de ligne de production en industrie alimentaire, soit un taux de réussite de 100 %.

La réussite de ce projet est due à la collaboration du secteur de l'industrie alimentaire (IFP), de l'entreprise Delacre, de la Cellule exécutive du Consortium et du Centre de validation FormAlim.

Des intérêts particuliers se sont rencontrés autour d'un objectif commun, celui de donner la possibilité à des travailleurs de valoriser leur expérience professionnelle par un Titre de compétence.

Valider en entreprise, c'est aussi contextualiser l'épreuve tout en respectant les conditions du référentiel de compétence. FormAlim, le Centre de validation agréé, a validé les compétences des travailleurs et le Consortium de validation a délivré les Titres de compétence.

C'est aussi œuvrer dans le sens du confort et du bien-être du travailleur en favorisant sa réussite.

Un des travailleurs a eu la possibilité de repasser son épreuve après avoir reçu un suivi de son entreprise sur la partie non rencontrée lors de son premier passage.

Tenant compte des conclusions du projet-pilote Delacre, un colloque a été organisé en novembre 2014, apportant aux partenaires sociaux les éléments de réflexion nécessaires leurs permettant de développer une vision stratégique et tactique à destination des acteurs de l'entreprise et d'avoir une réflexion méthodologique avec des représentants de secteurs professionnels sur l'opportunité et les conditions de mise en œuvre de la validation en/par entreprise dans d'autres secteurs et entreprises.

Deux chercheuses française<sup>9</sup> ont présenté les résultats d'enquêtes de terrain menées il y a une dizaine d'années sur la Valorisation des Acquis de l'Expérience en entreprise. Elles ont étudié des démarches collectives de VÆ menées dans le cadre d'un dispositif national dont l'essence est comme en Belgique de permettre l'accès de travailleurs non diplômés à des certifications délivrées par les pouvoirs publics<sup>10</sup>.

## 2.3 Multiplier les passerelles au travers du développement de la reconnaissance des acquis (RAF)

Depuis la mise en place du processus de Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF) en 2011, 7481 Titres de compétence ont été délivrés au total.

Si l'on se concentre sur l'année écoulée, en 2014, 3663 Titres ont été émis (en 2013, ce chiffre était de 3225).

1473 personnes sont donc sorties d'une formation pour laquelle un ou plusieurs Titre(s) de compétences est (sont) octroyé(s) en cas de réussite des épreuves de fin de formation organisées par les opérateurs partenaires du Consortium. En 2013, cela concernait 1167 apprenants.

En plus du maintien de la bonne gestion de la RAF, les 2 principaux chantiers mis en œuvre en 2014 sont :

- ◆ l'étude de la faisabilité de la mise en place d'un accès direct des opérateurs au système Val'ID. Cela permettrait de décharger le secrétariat de la Celex du travail de transformation et d'injection des données transmises par les opérateurs pour l'émission des Titres.
- ◆ l'adaptation des dossiers de demande et d'analyse. Compte tenu des ajustements que chaque membre du GT RAF, en ce y compris le CVDC, doit réaliser afin de se mettre en conformité avec les profils du SFMQ, un projet d'adaptation des dossiers est en voie de réalisation.

Ces 2 projets ont été conçus tout au long de 2014 en collaboration avec tous les intervenants concernés, tant à la Celex qu'avec les opérateurs, et une phase plus expérimentale aura normalement lieu en 2015.

En 2014, le SFPME a transmis les documents relatifs à sa gestion de la Qualité (« manuel Qualité ») et le Comité Directeur du mois de juin a entériné la décision selon laquelle tous les dossiers déposés par l'IFAPME sont automatiquement valables pour le SFPME, et vice versa, compte tenu des liens institutionnels liant ces 2 organismes.

<sup>9</sup> La validation des acquis de l'expérience est-elle un moyen de reconnaissance du travail? Marie-Christine Bureau (Lise-Cnam-CNRS), Carole Tuchsziirer (Centre d'études de l'emploi)

<sup>10</sup> Actes du colloque-Thomas Lemaigre (journaliste/chercheur/traducteur/chargé de projet) disponibles sur le site cvdc.be

En conséquence, 18 dossiers ont reçu un avis favorable en 2014 :

- ◆ Le jardinier, l'opérateur de production sur ligne industrielle et l'opérateur call-center pour le Forem,
- ◆ Le maçon et le magasinier pour Bruxelles Formation,
- ◆ Le plafonneur pour l'IFAPME,
- ◆ 12 autres métiers pour le SFPME sur base des dossiers déjà acceptés pour l'IFAPME : ces dossiers n'ont donc pas nécessité de passer par les différentes phases d'analyse vu la décision du Comité Directeur de juin 2014. Remarque : à l'heure actuelle, il n'y a pas encore eu de fichiers avec les coordonnées des stagiaires transmis par le SFPME pour émettre les Titres liés à ces dossiers. Cela se fera en 2015.

Si l'on regroupe ces dossiers avec ceux qui ont été acceptés précédemment, cela porte l'ensemble à un total de 47 dossiers.

## 3. MISSIONS DE BASE

### 3.1 Développer de nouveaux métiers

Quatre nouveaux métiers ont développés par le Consortium en 2014 :

- ◆ Le serveur
- ◆ L'esthéticien
- ◆ L'opérateur de production en industrie alimentaire
- ◆ Le conducteur de ligne de production en industrie alimentaire

Ces quatre métiers sont en attente de l'avis de conformité du Service Francophone des Métiers et des Qualifications

### 3.2 Assurer la veille de la production et programmer des monitorings

Quatre monitorings (révision du référentiel de validation) ont été développés en 2014

- ◆ Le conducteur de chariot élévateur (UC3)
- ◆ L'installateur électricien résidentiel (UC2)
- ◆ Le fossoyeur
- ◆ L'assistante ménagère en collectivité

Les deux premiers ont été revus à la suite d'une demande des centres de validation, les deux autres, à l'issue d'une épreuve à blanc (fossoyeur) ou d'un testing.

### 3.3 Contrôler la méthodologie des sessions d'épreuve

965 sessions ont été commentées et traitées en 2014

Le processus méthodologique reste très actif

- ◆ par l'accueil de 3 délégations étrangères
- ◆ par le suivi de la formation à l'évaluation (classique et revue) à une quarantaine de personnes
- ◆ par le suivi de travaux de trois mémorants sur la validation et par conséquent la mise en place d'une procédure de suivi des travaux et mémoires
- ◆ par la diversité des outils créés au sein des commissions de référentiels : un projet-pilote pour le métier de conducteur de chariot élévateur a consisté à créer avec l'appui de la commission de référentiels, d'un mémo destiné à outiller les candidats à la validation disposant de compétences professionnelles mais nécessitant un rafraîchissement de leurs connaissances des règles de sécurité en entrepôt, étant donné une partie théorique de l'épreuve de validation. En 2015, ce projet-pilote, destiné à examiner l'augmentation du taux de réussite pour ce métier, sera analysé et étendu, éventuellement, à d'autres métiers.



# C .

## RAPPORTS DES OPÉRATEURS

### 1. **BRUXELLES FORMATION**

#### 1.1. Réalisations 2014

##### 1.1.1 Processus Clés

###### LES AGRÉMENTS

Bruxelles Formation dispose de 7 **Centres de validation** agréés pour 11 métiers différents :

1. Le **Centre de validation bf.construction** pour les métiers de carreleur, maçon, installateur sanitaire et installateur électricien résidentiel;
2. Le **Centre de validation bf.industrie** pour le métier de mécanicien d'entretien automobile;
3. Le **Centre de validation bf.bureau & services** pour le métier d'opérateur call-center;
4. Le **Centre de validation bruxellois des métiers d'employés** agréé pour le métier d'employé administratif;
5. Le **Centre de validation bruxellois des métiers de la logistique** agréé pour les métiers de conducteur de chariot élévateur et de magasinier;
6. Le **Centre de validation Evoliris** agréé pour le métier de technicien PC réseau;
7. Le **Centre de validation EPS Bruxelles Ouest** agréé pour le métier d'aide-ménager.

Les configurations de Centres de validation varient. En effet, depuis le mois d'avril 2012, le Comité de gestion de Bruxelles Formation a pris position pour le **cadrage et le renforcement des partenariats**. Ainsi, nous disposons de la possibilité de construire des Centres de validation :

- ◆ **En propre** (1-3): Bruxelles Formation assume seul l'organisation du service via certains de nos Pôles ;

- ◆ **En partenariat** (4-5): Bruxelles Formation et un organisme extérieur (ex: Centre de référence ou une école de promotion sociale) se répartissent les tâches suivant une convention et un cahier de charge pour organiser le service ;
- ◆ **En sous-traitance** (6-7): Bruxelles Formation sous-traite l'organisation de l'activité de VdC à un organisme extérieur (ex: Centre de référence ou une école de promotion sociale) à condition qu'il soit capable de l'organiser intégralement.

Des **modalités de collaboration** et un **cahier des charges** ont été développés et mis en œuvre sur le terrain à partir de 2013.

L'agrément d'un centre de validation est **valable 2 ans** à dater de la notification d'agrément par les gouvernements.

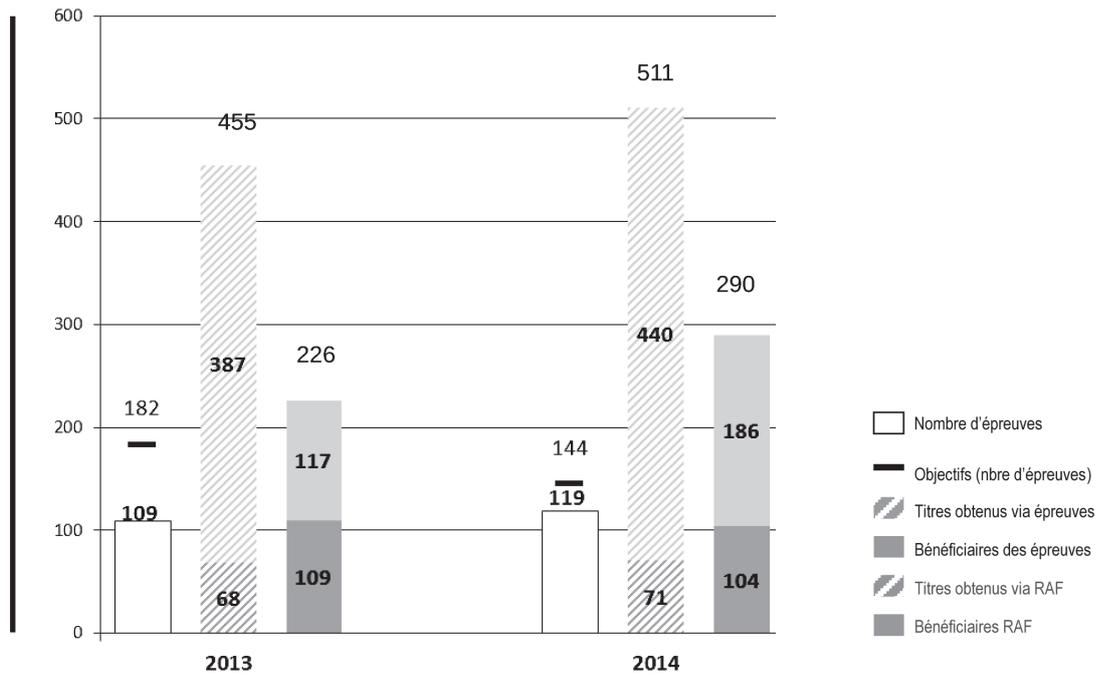
###### LES NOUVEAUX CENTRES ET RENOUVELLEMENTS D'AGRÉMENT

- ◆ Les démarches de renouvellement de l'agrément du **centre de validation bruxellois pour les métiers d'employé** initiées en 2013 se sont clôturées en mai 2014 ;
- ◆ L'agrément du **centre de validation Iristech+** est arrivé à échéance en mai 2012 et le centre est en stand by depuis début 2013.
- ◆ Les démarches d'agrément d'un nouveau centre de validation, **COACH Bruxelles**, concernant le métier de coiffeur autonome ont été initié en septembre 2014 via une convention de sous-traitance avec le Fonds de sécurité d'existence de la Commission paritaire 314 du secteur de la coiffure, des soins de beauté et du fitness. La procédure devrait se clôturer début 2015.

###### L'offre actuelle

Bruxelles Formation et ses partenaires ont proposé en 2014

**RAF : RECONNAIS-  
SANCE DES ACQUIS  
DE FORMATION**



des épreuves de validation associées à **9 métiers** : maçon, carreleur, installateur électricien résidentiel, mécanicien d'entretien de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers, technicien PC réseau, conducteur de chariot élévateur magasinier, aide-ménager et employé administratif.

Certains métiers n'ont pas pu être proposés pour diverses raisons :

- ◆ L'agenda des formations (en terme de disponibilité des locaux et de l'évaluateur – formateur) n'a pas permis de programmer d'épreuves de validation pour le métier d'installateur sanitaire ;
- ◆ Le **Centre de validation bf.bureau et services** a reçu très peu de demandes pour les métiers d'opérateur call-center. La plupart des épreuves ont été annulées ou non programmées ;
- ◆ Le métier de mécanicien d'entretien industriel n'a pu être programmé faute d'agrément. Il faut préciser que 2 centres de validation existent pour ce métier en Wallonie.

CONCERNANT LES TITRES DE COMPÉTENCE DÉLIVRÉS ET BÉNÉFICIAIRES VIA ÉPREUVES DE VALIDATION OU RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION

Tableau *Raf Reconnaissance des acquis de formation*

CONCERNANT LES CANDIDATS INFORMÉS

Depuis novembre 2010, des **séances d'information généralistes** sont organisées **mensuellement** à bf.carrefour en amont de l'accueil organisé par les Centres de validation. Cette initiative profite à l'ensemble des Centres de validation bruxellois.

En 2014, 9 séances d'information collective ont permis d'informer 107 **personnes** sur le processus de validation des compétences et 90 **personnes** ont ensuite été reçues en entretien par un conseiller.

- ◆ Bruxelles Formation également participé à différents **salons** :
- ◆ Portes ouvertes de Bruxelles Formation le 24/03/2014 ;
- ◆ Salon de la Formation de Bruxelles-Ville le 29/04/2014 ;
- ◆ Bourse de l'Emploi de Kœkelberg le 27/11/2014.

Par ailleurs, le call-center de Bruxelles Formation a été amené à répondre à 210 **demandes d'informations** concernant la VdC dont une large majorité (141) venant de Chercheurs d'emploi, 54 émanant de travailleurs et 15 d'employeurs.

Enfin, nous avons développé depuis quelques années un **réseau** composé de professionnels bruxellois spécialisés dans l'orientation, la formation, l'insertion. Nous organisons différents événements qui leur sont destinés, ceux-ci visent à améliorer leur connaissance du dispositif de validation des compétences et ainsi, leur permettre d'orienter les personnes qui ont le profil adapté vers le dispositif.

A cet égard, nous avons :

- ◆ animé 2 **visites de Centres de validation** en 2014 : la première a eu lieu le 20/1/2014 au Centre de Validation bf.industrie agréé pour le métier de mécanicien d'entretien automobile et la deuxième le 14/5/2014 au centre de validation EFP agréé pour les métiers de peintre en bâtiment, coiffeur et carreleur ;
- ◆ participé à une **réunion de la coordination zonale des OISP** le 24/6/2014 avec une collègue des ervaringsbewijs afin de présenter nos systèmes ;
- ◆ présenté la validation des compétences lors de séance d'information/rencontre pour **les missions locales** de Schaarbeek le 20/8/2014 et d'Etterbeek le 29/8/2014 ;
- ◆ organisé une **Cérémonie de remise de Titres de compétence** le 24/9/2014 en présence du nouveau ministre de la formation professionnelle et de l'Emploi au Centre de validation des compétences bf.industrie où des candidats et des représentants du secteur mais également notre réseau étaient conviés.

CONCERNANT LES DEMANDES DE VALIDATION

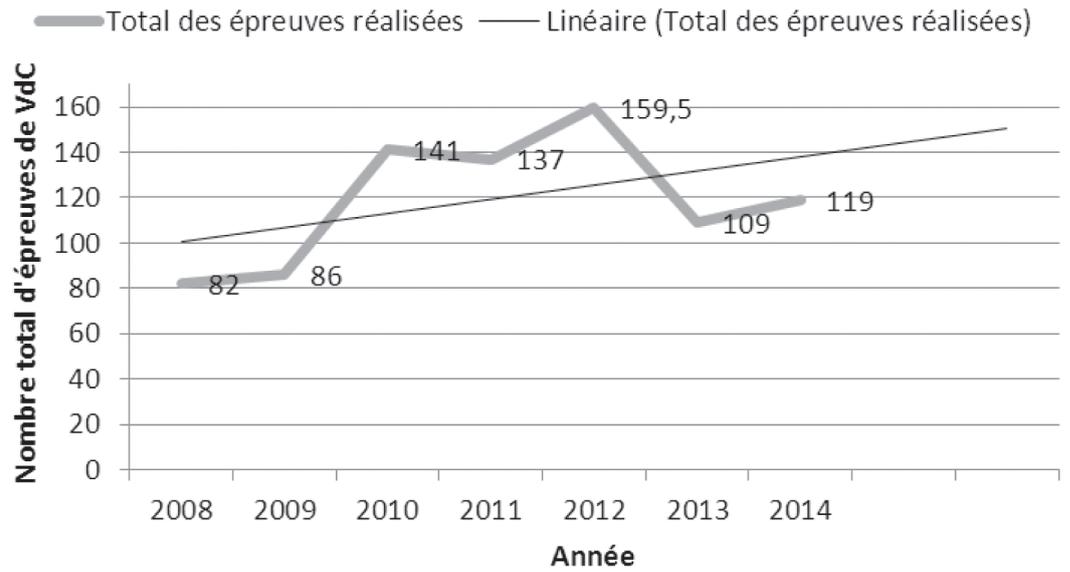
Au cours de l'année 2014, 162 **demandes de validation**<sup>11</sup> ont été enregistrées dans les centres de validation de Bruxelles Formation (en propre, en partenariat ou en sous-traitance) via la plateforme du Consortium, Val'Id.

- ◆ 113 demandes ont été suivies d'un avis positif suite à la guidance
- ◆ 8 se sont inscrits à une session en 2015
- ◆ 104 demandes ont été satisfaites au cours de l'année 2014
- ◆ 22 absences et 83 présences ont été constatées
- ◆ 58 réussites
- ◆ 1 seule demande a été suivie d'un avis négatif suite à la guidance, le candidat a passé son épreuve en 2014 et l'a réussie.
- ◆ 26 sont encore dans l'attente d'une guidance.

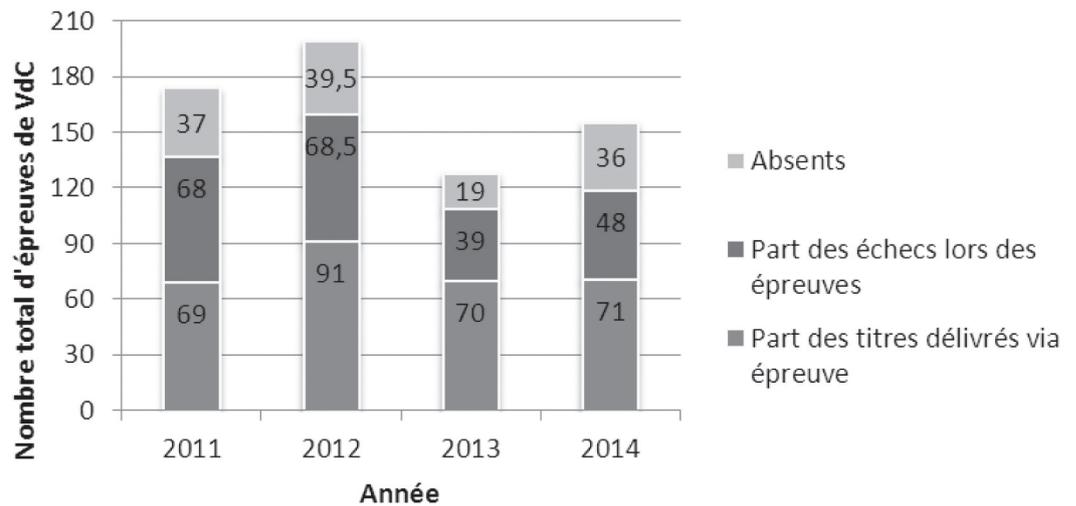
Il faut souligner que **les chiffres concernant les demandes de validation sont sous-évalués** car nous avons constaté que beaucoup de Centres n'encodent les demandes qu'une fois qu'elles sont crédibilisées par une guidance positive. Un travail est en cours pour disposer d'informations plus complètes à l'avenir.

<sup>11</sup> Une personne peut demander à être validée sur plusieurs unités. Il y aura donc toujours plus de demandes que de bénéficiaires concernés.

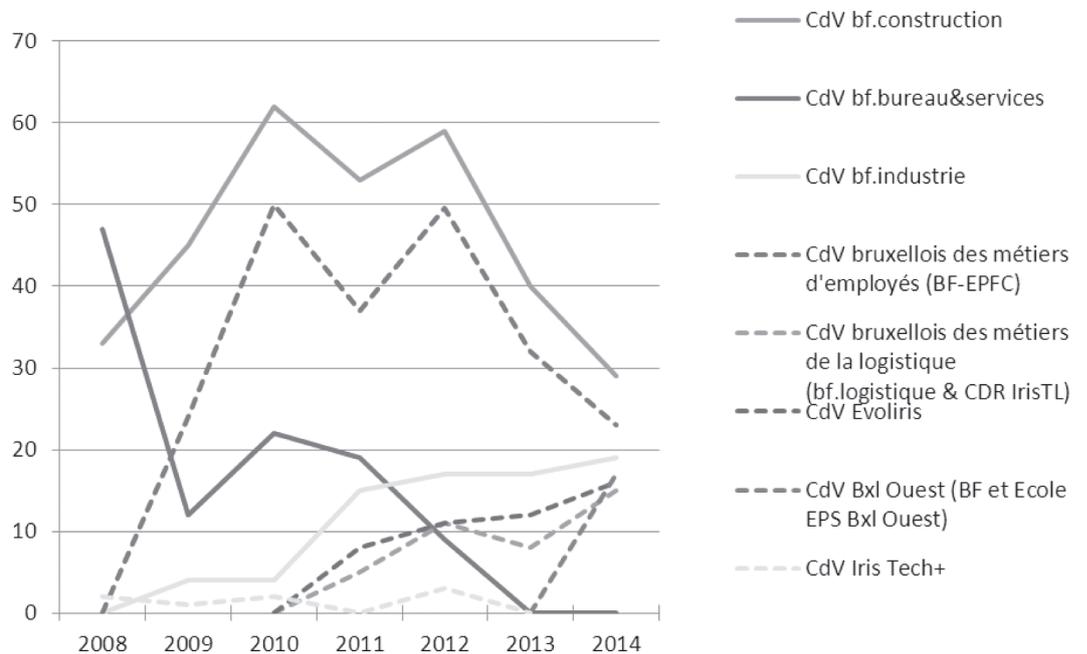
**GRAPHIQUE  
EVOLUTION DES  
ÉPREUVES DE VDC À  
BRUXELLES**



**GRAPHIQUE  
EVOLUTION DES  
INSCRIPTIONS VDC À  
BRUXELLES**



**EVOLUTION  
DES ÉPREUVES  
EN CDV DE BF**



## CONCERNANT LES ÉPREUVES RÉALISÉES

### *Graphique Evolution des épreuves de VDC à Bruxelles*

Il faut souligner que la tendance est à la remontée entre 2013 et 2014 par rapport aux nombres d'épreuves réalisées.

### *Graphique Evolution des inscriptions VDC à Bruxelles*

En 2014, Bruxelles Formation a organisé, en propre ou avec ses partenaires et sous-traitants, **58 sessions** (au lieu de 42 en 2013) de validations concernant 155 inscriptions (au lieu de 128 en 2013) à une épreuve. Soit **en moyenne 2,67 inscriptions par session**. Il faut noter l'**augmentation du nombre d'inscriptions** (+27 par rapport à 2013), **de sessions** (+16 par rapport à 2013) et **d'épreuves** (+10 par rapport à 2013) et **la relative stabilité des taux de présence et de réussite** qui passent respectivement de près de 85% à 77% et de 62% à 60%.

Ceci ne reflète pas **le travail très important de guidance des candidats** qui est réalisé en amont par nos Centres. Nous continuons à développer des outils à cet égard.

### *Evolution des épreuves en CDV de BF*

Globalement, il faut noter que nos Centres de validation sont aussi Centre de formation pour lesquels les objectifs sont importants. Cette situation induit une sorte de concurrence des missions dans l'affectation des ressources (locaux, formateurs, etc.). Dans de nombreux CdV, la réalisation d'épreuves diminue mais parallèlement la délivrance de Titres de compétence augmente via le mécanisme de la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF).

Le **centre de validation bf.construction** qui est en cours de réaménagement suite à l'acquisition d'un nouveau bâtiment, n'atteint pas ses objectifs mais permet quand même à 29 bénéficiaires différents d'accéder aux épreuves de validation dans différents métiers du secteur de la Construction comme maçon, carreleur ou installateur électricien résidentiel. Comme signalé plus tôt, les épreuves d'installateur sanitaire n'ont pas pu être programmées pour des raisons organisationnelles. En 2014, 12 Titres de compétence ont été délivrés.

En ce qui concerne le **centre de validation bf.bureau & services**, le centre a subi un déménagement au cours de l'année et un manque de disponibilité du personnel. Par ailleurs, nous constatons très peu de demande pour l'Unité de compétence « appels sortants » pour le métier d'opérateur call-center alors que cette Unité était demandée à Bruxelles par le partenaire sectoriel. Une évaluation est prévue en 2015.

Le **centre de validation bf.industrie** poursuit sa progression sur le mécanicien d'entretien auto avec un bon taux de réussite qui démontre la qualité du travail de guidance. 13 Titres de compétence ont été délivrés sur 19 épreuves réalisées.

Le **centre de validation bruxellois des métiers d'employés** propose en partenariat les deux épreuves composant le métier d'employé administratif. Les résultats sont répartis entre les 2 opérateurs (Bruxelles Formation et EPS). Au total, le Centre a organisé à partir de juin 2014, 68 épreuves et 24 Titres de compétence ont pu être délivrés. Le centre était en stand by au 1<sup>er</sup> semestre en raison du renouvellement d'agrément en cours.

### **Le centre bruxellois des métiers de la logistique**

est un partenariat entre notre Pôle bf.logistique et le Centre de référence IrisTL. Il progresse malgré les difficultés déjà mentionnées l'année passée. En effet, les épreuves de conducteur de chariot élévateur et de magasinier demandent beaucoup de préparation pour un candidat à la fois et il arrive trop souvent que celui-ci ne vienne pas (10 absents cette année) ou qu'il échoue au test. 7 Titres de compétence ont été délivrés sur 15 épreuves réalisées.

Le **centre de validation Evoliris** (sous-traitance) continue sa progression. En effet, il a organisé 16 épreuves de validation pour le métier de technicien PC réseaux et 11 Titres de compétence ont été délivrés.

Le **centre de validation EPS de Bruxelles Ouest** est une nouvelle sous-traitance en ce qui concerne le métier d'aide-ménager pour lequel la demande semble importante vu la valorisation du Titre de compétence auprès des Agences de Titres Services. Fin 2014, l'EPS a sollicité Bruxelles Formation pour mettre des moyens supplémentaires à disposition afin de répondre à cette demande. 16 Titres de compétence ont été délivrés sur 17 épreuves réalisées.

### ÉPREUVES DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

Remarque : La méthode d'extraction des données utilisée ici est basée sur un tableau Excel. Une nouvelle méthodologie est en cours d'élaboration avec Access.

| Pôle agréé comme Centre de Validation des compétences                                          | Nombre d'inscrits aux épreuves | Nombre d'épreuves | Objectif   | Bénéficiaires distincts |           | Titres obtenus |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------|------------|-------------------------|-----------|----------------|
|                                                                                                |                                |                   |            | Femmes                  | Hommes    |                |
| Construction                                                                                   | 29                             | 29                | 60         |                         | 29        | 12             |
| Industrie                                                                                      | 25                             | 19                | 28         |                         | 19        | 13             |
| Bureau et Services                                                                             | 0                              | 0                 | 8          |                         | 0         | 0              |
| Bureau et Services en partenariat avec l'EPFC                                                  | 68/2                           | 46/2              | 16         | 24/2                    | 9/2       | 24/2           |
| Logistique en partenariat avec IrisTL                                                          | 25                             | 15                | 16         |                         | 15        | 7              |
| Partenariat avec Evoliris                                                                      | 18                             | 16                | 16         |                         | 12        | 11             |
| Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles Ouest | 24                             | 17                | -          | 12                      | 1         | 16             |
| <b>Total</b>                                                                                   | <b>155</b>                     | <b>119</b>        | <b>144</b> | <b>24</b>               | <b>81</b> | <b>71</b>      |
| <b>Total sur la même période en 2013</b>                                                       | <b>128</b>                     | <b>109</b>        | <b>182</b> | <b>29</b>               | <b>80</b> | <b>68</b>      |

### TABLEAU INDICATEURS FSE

| Indicateurs FSE                                     | Opérateur BF | Objectifs FSE | Réalisation de l'objectif |
|-----------------------------------------------------|--------------|---------------|---------------------------|
| Nombre d'inscriptions                               | 155          | 160           | 97%                       |
| Nombre d'épreuves                                   | 119          | 120           | 99%                       |
| Taux d'absentéisme                                  | 23%          | 25%           | 92%                       |
| Taux de réussite                                    | 60%          | 65%           | 92%                       |
| Nombre de titres délivrés après réussite épreuve    | 71           | 78            | 91%                       |
| Nombres de titres délivrés/imprimés sur méthode RAF | 510          | 450           | 113%                      |

### TABLEAU OFFRE DE VALIDATION

\* Les opérateurs de validation des compétences actifs en Région Bruxelles-Capitale sont le SFPME, l'enseignement de promotion sociale et Bruxelles Formation.

| L'offre de validation à <b>Bruxelles Formation</b> | L'offre de validation en <b>Région bruxelloise*</b> |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| 7 centres de validation agréés ;                   | 11 centres de validation agréés ;                   |
| 6 centres de validation actifs ;                   | 10 centres de validation actifs ;                   |
| 9 métiers ;                                        | 14 métiers ;                                        |
| 12 Unités de compétence actives ;                  | 24 Unités de compétence actives ;                   |
| 52 sessions de validation organisées ;             | 122 sessions de validation organisées ;             |
| 155 inscriptions ;                                 | 450 inscriptions ;                                  |
| 36 absents ;                                       | 127 absents ;                                       |
| 48 échecs ;                                        | 121 échecs ;                                        |
| 71 Titres délivrés après une épreuve               | 202 délivrés après une épreuve ;                    |
| 510 Titres délivrés par une RAF                    | 510 Titres délivrés par une RAF                     |

Enfin, le **centre de validation IRISTECH\*** (sous-traitance) qui fut agréé pour le métier de mécanicien d'entretien industriel est en stand by depuis début 2013. La procédure de renouvellement d'agrément devrait être relancée par le Centre.

Tableau *Épreuves de validation des compétences*

#### CONCERNANT LES TITRES DÉLIVRÉS VIA LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION (RAF)

Depuis 2012, le mécanisme de la RAF permet à des stagiaires sortants de Bruxelles Formation d'obtenir automatiquement les Titres de compétence correspondants à leurs acquis.

Ceci est possible pour les formations qualifiantes suivantes :

- ◆ employé administratif des services commerciaux
- ◆ employé administratif
- ◆ secrétaire
- ◆ assistant comptable
- ◆ agent comptable
- ◆ carreleur
- ◆ coffreur-ferrailleur
- ◆ conducteur d'engins de manutention motorisés
- ◆ monteur en chauffage central

Bruxelles Formation a introduit avec succès 3 dossiers supplémentaires en 2014. Il s'agit d'installateur sanitaire, maçon et magasinier.

Au total en 2014, Bruxelles Formation a permis l'impression de **510 Titres de compétence** (dont 70 portent sur des acquis obtenus en formation au cours de l'année 2013 en vertu de l'effet rétroactif de la RAF).

EN BREF...

INDICATEURS FSE - PROJET 2014-2020 – VALBRUX  
Tableau *indicateurs FSE*

CONCERNANT LA RÉGION BRUXELLOISE

Tableau *Offre de validation*

## 1.2 Plan d'actions prioritaires 2014

### 1.2.1 Processus de management

Le contrat de gestion 2012-2016 de Bruxelles Formation fait participer la validation des compétences à une mission d'identification des compétences des demandeurs d'emploi, à côté des processus de certification en formation et de screening.

En septembre 2012, des accords ont été pris pour mener des politiques croisées emploi-formation avec ACTIRIS et le SFPME. Ceux-ci définissent un chantier commun sur l'identification et la validation des compétences. Sur le volet, « définition d'un processus commun d'identification des compétences des demandeurs d'emploi », la validation des compétences constitue un outil indéniable. Par ailleurs, un volet « collaboration et promotion du dispositif » est également prévu.

Pour rappel, le Comité de gestion avait pris position en 2012 pour le cadrage et le renforcement des partenariats. Des pistes de développements avaient été approuvées. Par la suite, des modalités de collaboration et un cahier

| Certification BF                               | Métier Consortium                              | Nombre de titres | Nombre de personnes distinctes |           |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------|--------------------------------|-----------|
|                                                |                                                |                  | Femmes                         | Hommes    |
| Agent en comptabilité                          | Aide-comptable                                 | 47               | 11                             | 4         |
| Assistant en comptabilité                      | Aide-comptable                                 | 16               | 1                              | 3         |
| Carreleur                                      | Carreleur-marbrier                             | 0                | 0                              | 0         |
| Coffreur-ferrailleur                           | Coffreur                                       | 0                | 0                              | 0         |
| Conducteur d'engins de manutention motorisés   | Conducteur de chariot élévateur                | 110              | 1                              | 42        |
| Employé administratif                          | Employé administratif                          | 66               | 29                             | 4         |
| Employé administratif des services commerciaux | Employé administratif                          | 22               | 10                             | 1         |
| Employé administratif des services commerciaux | Employé administratif des services commerciaux | 42               | 18                             | 3         |
| Monteur en chauffage central                   | Monteur en chauffage central                   | 63               | 0                              | 21        |
| Secrétaire                                     | Employé administratif des services commerciaux | 68               | 28                             | 6         |
| Secrétaire                                     | Employé administratif                          | 76               | 32                             | 6         |
| <b>Total</b>                                   |                                                | <b>510</b>       | <b>85</b>                      | <b>81</b> |
| Total sur la même période en 2013              |                                                | <b>502</b>       | <b>100</b>                     | <b>61</b> |

#### RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION

Remarque : La méthode d'extraction des données utilisée ici est basée sur la date d'émission du Titre de compétence. Dans le passé, cette méthode n'était pas opérationnelle. Les chiffres qui apparaissent des précédents rapports de BF sont donc basés sur la date de fin de formation.

des charges ont été développés en 2012 et mis en œuvre sur le terrain à partir de 2013.

L'intégration des contraintes de l'activité Validation des Compétences dans les logiques de gestion interne des ressources financières est toujours en cours sur le volet facturation du coût des épreuves.

### 1.2.2 Processus Support : méthodologique, Ressources humaines, collaborations, communication et promotion, finances

Bruxelles Formation n'a participé à aucune commission de référentiels en 2013.

Par contre, Bruxelles Formation a participé à 3 monitorings : maçon, couvreur et conducteur de chariot élévateur.

Notons à cet égard que lorsque Bruxelles Formation participe aux monitorings, l'Institut traite à la fois des considérations métier via la présence de formateurs ou évaluateurs mais également, de toutes les répercussions des changements sur les référentiels de formation dans le souci de permettre la reprise en formation.

Concernant la Communication, hormis la participation active de Bruxelles Formation aux travaux du Consortium (par ex. les travaux sur la mutualisation de l'offre ou sur la professionnalisation des acteurs, le GT méthodologie ou le comité d'accompagnement sur l'approche dossier), les efforts se poursuivent notamment via :

- ◆ La participation active aux événements dans le cadre des **10 ans de la Validation** des compétences : l'anniversaire fêté au CEME à Charleroi, le midi du CESRB sur la validation, mais aussi l'organisation de l'évènement bruxellois dans le secteur logistique en présence du Ministre Madrane et de la nouvelle Directrice générale de BF avec la délivrance du 10.000ème Titre de compétence à IrisTL.

- ◆ La participation active à différentes thématiques de **l'Année des compétences**, notamment validation-valorisation, orientation et gestion des compétences.
- ◆ La participation ou l'organisation d'événements comme le salon de la formation de Bruxelles-Ville, la bourse de l'emploi d'Uccle, des séances d'infos pour des conseillers de **bf.carrefour** ou du CPAS de Saint-Gilles, la réalisation de l'émission Mode d'emploi sur la validation des compétences à **bf.construction**.
- ◆ La production et la distribution d'outils ou de supports de communication.

En matière de collaborations, hormis la participation de la chargée de mission aux échanges entre opérateurs, Bruxelles Formation a développé un volet avec Actiris. Il s'agit de construire un **processus d'identification des compétences** qui porte notamment sur le screening au service de la finalité validation. Un projet-pilote a eu lieu en 2013 sur le métier de magasinier et d'autres continueront en 2014.

### 1.2.3 Qualité

- ◆ Amélioration continue de la qualité dans les centres de validation ;
- ◆ Participation à la révision du Manuel de gestion qui deviendra le Manuel de Management ;
- ◆ Participation à la démarche de mutualisation de l'offre et dans cette optique à l'amélioration de l'utilisation de la plate-forme Val'ID ;
- ◆ Implication des auditeurs internes « Validation » dans les agréments ;
- ◆ Organisation d'une matinée d'échange entre les évaluateurs (venant d'OISP) du centre de validation Evoliris ;
- ◆ Formation d'un nouvel auditeur dans le pool d'auditeur interne pour la validation ;
- ◆ Suivi du processus qualité prévu dans le cadre des agréments et des renouvellements d'agrément.

## 2. ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

En l'absence de chargé de mission de janvier à mai 2015, le rapport dont objet se limitera aux points essentiels réalisés par le Comité de pilotage en accord avec le Consortium de validation.

- ◆ Gestion de l'allocation budgétaire attribuée par notre Ministre de tutelle par notamment l'attribution de moyens périodes organiques et FSE accordés à nos centres pour l'organisation des épreuves de validation.
- ◆ Dynamisation, suivi et accompagnement des 8 Centres de l'Enseignement de Promotion sociale.

Concrètement, nous mettrons en évidence les éléments d'action suivants :

- ◆ Mise en place du métier de jardinier au Centre de Huy-Waremme et participation active à l'agrément du métier de fossoyeur (temps fort en 2015).
- ◆ Mise en place du métier d'aide-ménagère au Centre Sud-Luxembourg en remplacement du monteur-frigoriste (fin de partenariat avec le Forem). Les validations débiteront en 2015.
- ◆ Conducteur chariot élévateur au Centre de Mouscron – Comines (nouveau métier pour ce Centre).
- ◆ Reprise du partenariat avec Bruxelles Formation pour le métier d'Employé administration avec le Centre de Bruxelles.
- ◆ Après analyse des besoins en Province de Hainaut, reprise d'une implantation à Charleroi plus précisément à Farciennes pour le métier d'Aide-Ménagère. Les épreuves débiteront en 2015.
- ◆ Réalisation et accompagnement des audits d'agrément et de renouvellement pour nos Centres.
- ◆ Participation aux réunions du Comité Directeur, de la Commission d'agrément, des réunions organisées par la cellule exécutive du Consortium pour les processus support, méthodologique, ressources humaines, relations partenaires, financière, communication et Qualité.
- ◆ Participation active au montage des plans opérationnels pour les moyens FSE / 2014 -2020.

Les temps forts pour 2015 sont déjà initiés en 2014 (cf. mise en évidence des actions 2014), nous rajouterons la gestion des moyens budgétaires 2015, la recherche active d'une nouvelle chargée de mission et la mise en place de ses supports de formation nécessaires au profil de la fonction.

### 3. LE FOREM

| Métier                                                                           | Nombre de sessions réalisées | Nombre de candidats inscrits | Nombre de candidats présents | Nombre de Titres délivrés |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| Aide-comptable                                                                   | 9                            | 29                           | 8                            | 2                         |
| Aide-ménager(ère)                                                                | 84                           | 129                          | 106                          | 75                        |
| Auxiliaire technique de spectacle                                                | 7                            | 27                           | 25                           | 16                        |
| Carreleur-Marbrier                                                               | 9                            | 21                           | 19                           | 11                        |
| Coiffeur autonome                                                                | 2                            | 10                           | 5                            | 2                         |
| Coiffeur-coiffeuse                                                               | 17                           | 59                           | 35                           | 28                        |
| Conducteur de chariot élévateur (H/F)                                            | 17                           | 30                           | 28                           | 19                        |
| Conducteur d'engins de terrassement                                              | 9                            | 13                           | 11                           | 6                         |
| Couvreur                                                                         | 12                           | 22                           | 10                           | 10                        |
| Employé(e) administratif                                                         | 34                           | 274                          | 220                          | 149                       |
| Installateur (trice) sanitaire                                                   | 3                            | 17                           | 17                           | 13                        |
| Jardinier                                                                        | 7                            | 14                           | 12                           | 7                         |
| Maçon                                                                            | 33                           | 77                           | 62                           | 33                        |
| Magasinier                                                                       | 1                            | 1                            | 1                            | 1                         |
| Mécanicien automatique                                                           | 13                           | 55                           | 50                           | 24                        |
| Mécanicien réparateur des voitures particulières et véhicules utilitaires légers | 2                            | 4                            | 4                            | 4                         |
| Monteur frigoriste (m/f)                                                         | 8                            | 34                           | 27                           | 24                        |
| Opérateur (trice) call center                                                    | 8                            | 12                           | 12                           | 8                         |
| Opérateur de production des industries alimentaires                              | 15                           | 16                           | 16                           | 15                        |
| Opérateur de production sur ligne industrielle                                   | 3                            | 3                            | 3                            | 2                         |
| Ouvrier de voirie                                                                | 6                            | 21                           | 14                           | 14                        |
| Peintre en bâtiment                                                              | 21                           | 72                           | 56                           | 31                        |
| Peintre industriel (m/f)                                                         | 1                            | 6                            | 6                            | 6                         |
| Poseur de fermetures menuisées                                                   | 5                            | 10                           | 8                            | 6                         |
| Technicien des arts de la scène et de l'évènement                                | 14                           | 28                           | 27                           | 24                        |
| Technicien PC & réseaux                                                          | 51                           | 191                          | 138                          | 98                        |
| Technicien(ne) en système d'usinage (métal)                                      | 5                            | 11                           | 11                           | 11                        |
| Vendeur automobile                                                               | 3                            | 6                            | 5                            | 3                         |
| <b>Total général</b>                                                             | <b>399</b>                   | <b>1192</b>                  | <b>936</b>                   | <b>642</b>                |

**NOMBRE  
D'ÉPREUVE  
(LE FOREM)**

| Métier                                                                           | Nombre d'épreuves | Nombre de Titres | Taux de réussite |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|------------------|
| Employé(e) administratif                                                         | 220               | 149              | 68%              |
| Technicien PC & réseaux                                                          | 138               | 98               | 71%              |
| Aide-ménager(ère)                                                                | 106               | 75               | 71%              |
| Maçon                                                                            | 62                | 33               | 53%              |
| Peintre en bâtiment                                                              | 56                | 31               | 55%              |
| Mécanicien automatique                                                           | 50                | 24               | 48%              |
| Coiffeur-coiffeuse                                                               | 35                | 28               | 80%              |
| Conducteur de chariot élévateur (H/F)                                            | 28                | 19               | 68%              |
| Monteur frigoriste (m/f)                                                         | 27                | 24               | 89%              |
| Technicien des arts de la scène et de l'évènement                                | 27                | 24               | 89%              |
| Auxiliaire technique de spectacle                                                | 25                | 16               | 64%              |
| Carreleur-Marbrier                                                               | 19                | 11               | 58%              |
| Installateur (trice) sanitaire                                                   | 17                | 13               | 77%              |
| Opérateur de production des industries alimentaires                              | 16                | 15               | 94%              |
| Ouvrier de voirie                                                                | 14                | 14               | 100%             |
| Jardinier                                                                        | 12                | 7                | 58%              |
| Opérateur (trice) call center                                                    | 12                | 8                | 67%              |
| Conducteur d'engins de terrassement                                              | 11                | 6                | 55%              |
| Technicien(ne) en système d'usinage (métal)                                      | 11                | 11               | 100%             |
| Couvreur                                                                         | 10                | 10               | 100%             |
| Aide-comptable                                                                   | 8                 | 2                | 25%              |
| Poseur de fermetures menuisées                                                   | 8                 | 6                | 75%              |
| Peintre industriel (m/f)                                                         | 6                 | 6                | 100%             |
| Coiffeur autonome                                                                | 5                 | 2                | 40%              |
| Vendeur automobile                                                               | 5                 | 3                | 60%              |
| Mécanicien réparateur des voitures particulières et véhicules utilitaires légers | 4                 | 4                | 100%             |
| Opérateur de production sur ligne industrielle                                   | 3                 | 2                | 67%              |
| Magasinier                                                                       | 1                 | 1                | 100%             |
| <b>Total général</b>                                                             | <b>936</b>        | <b>642</b>       | <b>69%</b>       |

**TAUX DE RÉUSSITE  
PAR MÉTIER  
(LE FOREM)**

**PROCESSUS  
MANAGEMENT  
FOREM**

| Objectif                 | Actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Développement de l'offre | Analyse des secteurs-métiers porteurs et pilotage de l'offre sur le plan géographique, avec comme objectif le lancement de métiers nouveaux ou existants dans des centres-régions clés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- agrément du centre Management et commerce de Charleroi pour le métier de Vendeur automobile</li> <li>- demande d'agrément du centre Tourisme de Marche pour le métier d'Agent d'accueil</li> <li>- demande d'agrément du centre du Brabant wallon, site de Nivelles, pour le métier d'Ouvrier de voirie</li> </ul>                                                                                                                                                                                   |
| Service au public        | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Suivi des centres pour la mise en œuvre des différentes unités de compétences, analyse des freins et retour d'informations vers le Consortium</li> <li>◆ Accompagnement dans la professionnalisation des acteurs au travers des formations de base et continue et de leurs actions sur le terrain</li> <li>◆ Renforcement de la coordination interne, des collaborations et partages inter-centres et inter-opérateurs ainsi qu'avec la cellule exécutive du Consortium</li> <li>◆ Analyse de la possibilité de capitalisation-valorisation du Titre dans le futur dossier unique du particulier (projet stratégique du Plan d'entreprise, actuellement en développement au Forem)</li> </ul> |
| Reporting                | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Testing des statistiques ValiD pour pilotage interne</li> <li>◆ Communication des chiffres aux centres et suggestion de pistes d'actions selon les résultats</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Coûts                    | Communication plus ciblée sur les budgets et sensibilisation accrue des centres aux coûts des épreuves ; poursuite de l'analyse des coûts détaillés en termes de ressources matérielles et humaines                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

**PROCESSUS CLÉ  
FOREM**

| Objectif                                                | Actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Filières d'accès et délivrance des Titres de compétence | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Augmentation du nombre de Titres obtenus par le dispositif de Reconnaissance des acquis de formation (RAF)</li> <li>◆ Participation au Comité d'accompagnement pour l'expérimentation de l'approche dossier</li> <li>◆ Contribution au développement de la validation en entreprise via l'expérimentation chez Delacre</li> <li>◆ Contribution aux partenariats gérés par le Consortium, notamment avec l'Awiph et les Cellules de reconversion.</li> </ul> |
| Dynamisation et suivi des centres                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Suivi rapproché des centres, de leurs résultats, actions, questions et suggestions notamment via une utilisation plus efficace du tableau de bord D-12 et des statistiques et dynamisation en vue d'atteindre les objectifs</li> <li>◆ Mise en place d'actions de communication et de promotion en collaboration avec le Consortium</li> <li>◆ Suivi des dispositifs qualité mis en place et de la professionnalisation des différents acteurs.</li> </ul>  |
| Guidance                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Soutien aux centres pour l'amélioration ou l'élaboration d'outils d'identification des compétences, en support aux outils de positionnement du Consortium.</li> <li>◆ Participation à la formation continue organisée par le Consortium.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                         |
| Taux de réussite                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Analyse des taux de réussite par métier-centre et des liens avec les outils utilisés en amont.</li> <li>◆ Retour vers le Consortium des problèmes liés aux contenus des épreuves.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Agréments – Audits                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Suivi et informations des auditeurs internes, avec un accent sur les points stratégiques clés comme la guidance et les valeurs du dispositif</li> <li>◆ Participation aux audits externes pour mise en cohérence et suivi des améliorations proposées</li> </ul>                                                                                                                                                                                            |
| Référentiels                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Participation aux commissions de référentiels.</li> <li>◆ Renforcement de l'articulation et de la mise en cohérence des référentiels.</li> <li>◆ Retour vers le Consortium des problèmes liés aux contenus des épreuves.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                         |

## 3.1 Tableaux des réalisations 2014

### 3.1.1 Epreuves

Tableau *Nombre d'épreuve (Le Forem)* page précédente

### 3.1.2 Taux de réussite des métiers par ordre décroissant du nombre d'épreuves

Tableau *Taux de réussite par métier (Le Forem)* page précédente

### 3.1.3 Agréments

Nombre de procédures d'agréments pour les Centres Forem : 10

- ◆ Renouvellements d'agrément : 9
- ◆ Nouveaux agréments : 1

### 3.1.4 Nombre d'épreuves

Globalement, les centres Forem ont réalisé 936 épreuves, contre 902 en 2013. Cette croissance permanente, malgré une année particulière pour les centres de validation, la plupart impliqués dans la relance de différents projets, confirme la constance de développement et la montée en puissance du dispositif de validation des compétences. Avec près de 35% du nombre total d'épreuves du Consortium (2696), le Forem dépasse son objectif fixé par le décret à 30% du total.

L'analyse détaillée montre une variation importante par métier. Les hausses tout comme les baisses sont principalement dues à une forte augmentation ou diminution de la demande du marché et des secteurs ainsi qu'à une promotion accrue ou, inversement, moins présente du dispositif.

Les progressions à épingle en 2014 :

- ◆ Employé administratif, qui reste un des métiers les plus demandés à la validation
- ◆ Aide-ménager dont le Titre est valorisé et recommandé au sein des entreprises Titres-services
- ◆ Peintre en bâtiment, métier très en demande dans le secteur de la construction
- ◆ Mécanicien automatique
- ◆ Conducteur de chariot élévateur
- ◆ Technicien des arts de la scène et de l'événement
- ◆ Opérateur de production des industries alimentaires, grâce au projet pilote mis en place dans l'entreprise Delacre
- ◆ Technicien en système d'usinage

### 3.1.5 Maintien de l'effort de couverture de l'offre

Le Forem a élargi son offre grâce à l'agrément d'un nouveau centre pour un nouveau métier : Vendeur automobile au centre Management et Commerce de Charleroi, seul centre à proposer ce métier.

Parallèlement à cet élargissement, le Forem a consolidé son offre, en travaillant principalement sur l'implication des centres dans le dispositif de validation, la professionnalisation des différents acteurs, une meilleure visibilité des métiers proposés et la mutualisation avec ses partenaires opérateurs.

### 3.1.6 Titre de compétence

1737 Titres de compétence ont été délivrés en 2014, dont 642 via les épreuves de validation et 1095 via le processus de Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF). Comme expliqué plus bas, dans le processus support méthodologique, ce dernier permet, moyennant l'approbation d'un dossier, l'obtention automatique de Titre(s) de Compétences déterminé(s) portant sur les mêmes acquis d'apprentissage que les épreuves de Certification des Compétences Acquisées en Formation<sup>12</sup>.

### 3.1.7 Taux de réussite

Les efforts réalisés conjointement par les centres et le Consortium, avec la participation de la chargée de mission, pour améliorer la guidance permettent d'obtenir un taux de réussite assez stable de 69% (70% en 2013).

Il faut noter que le taux de réussite varie principalement en fonction du métier validé et du profil des candidats et que le nombre et la mixité des métiers validés dans les centres Forem peuvent faire baisser le taux moyen.

## 3.2 Plan d'actions prioritaire 2014 :

### 3.2.a Processus Management

Le Forem a poursuivi ses objectifs et actions de 2013, en ligne avec le troisième axe prioritaire de la note stratégique du Consortium, à savoir « Consolider le pilotage afin d'accroître l'efficacité du dispositif et d'en réduire certains coûts » :

Tableau *Processus management FOREM*

<sup>12</sup> La certification des compétences acquises en formation est un dispositif mis en œuvre conjointement par Bruxelles Formation, l'IFAPME et Le Forem dans le but d'évaluer et de certifier les compétences acquises par les stagiaires durant la formation. Celles-ci sont regroupées en unités d'acquis d'apprentissage et sont évaluées par une ou plusieurs épreuves normatives qui se présentent sous la forme de mises en situation professionnelles reconstituées. Les unités d'acquis d'apprentissage réussies donnent droit à un certificat de compétences acquises en formation et au Supplément descriptif du certificat (Europass). Pour chaque épreuve, sont précisées les modalités d'épreuve (tâches à réaliser, conditions de réalisation, durée,...) et les modalités d'évaluation (critères, indicateurs et niveaux de réussite).

**PROCESSUS  
SUPPORT  
FOREM**

| Objectif                   | Actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Méthodologie               | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Consolidation de l'articulation et de la cohérence des référentiels et des outils liés (screening, CeCAF-RAF ; voir ci-dessous).</li> <li>◆ Analyse du screening comme outil de guidance vers la validation</li> <li>◆ Contacts avec l'AFPA dans le cadre d'un projet d'échanges d'outils et, notamment, l'utilisation de leur fiche de questionnement « Repérage d'acquis professionnels » dans le cadre de la guidance pré-épreuve</li> <li>◆ Participation aux travaux méthodologiques du Consortium, notamment à l'approche de la validation en entreprise et pour des publics particuliers (notamment Awiph, cellules de reconversion, approche dossier).</li> <li>◆ Passerelles vers des certifications européennes : travaux de réflexion pour la création de parcours professionnels dans le secteur du froid (Monteur frigoriste vers Technicien avec le centre Forem Environnement).</li> <li>◆ Finalisation de la plate-forme CeCaf et automatisation du transfert des données pour délivrance des Titres via la RAF</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Communication et promotion | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Participation aux actions de communication et de notoriété du Consortium : <ul style="list-style-type: none"> <li>– visite du Premier ministre Elio Di Rupo au centre Construform Charleroi</li> <li>– visite des responsables des Cellules de Reconversion dans différents centres de différentes régions et de différents domaines</li> <li>– matinée d'information pour les acteurs du secteur de l'insertion socio-professionnelle à Liège</li> <li>– soirée entreprises au centre de Dinant pour le métier d'opérateur de ligne de production</li> </ul> </li> <li>– Initiatives internes et locales : <ul style="list-style-type: none"> <li>– journée d'information à La Louvière sur les outils d'évaluation, incluant la validation des compétences, à l'intention des formateurs et conseillers référents</li> <li>– matinée d'information à l'intention des entreprises Titres-Services au centre de Saint-Servais (Namur)</li> <li>– matinée d'information à l'intention des organismes de formation, d'insertion et des entreprises sur la validation des compétences du métier d'employé administratif au centre de Charleroi</li> </ul> </li> <li>◆ Présence à différents salons : Rendez-vous de l'emploi (Luxembourg) et Intérim &amp; Moi (Charleroi)</li> <li>◆ Renforcement de la collaboration entre la chargée de mission validation, les chargés de communication régionaux du Forem et la chargée de communication du Consortium</li> <li>◆ Renforcement de la visibilité de la validation dans les centres grâce à divers outils de promotions (posters, dépliants, etc.)</li> </ul> |
| Ressources humaines        | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réorganisation progressive du travail de l'équipe pour permettre à la chargée de mission de mieux se concentrer sur le dispositif de validation des compétences dans sa globalité</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Finances                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Allocations budgétaires aux centres, notamment via la rétribution des coûts des consommables liés aux épreuves de validation, avec l'objectif de les dynamiser et les motiver à atteindre leurs objectif</li> <li>◆ Soutien financier des centres dans leurs projets d'aménagement nécessaires au développement du dispositif de validation et à l'augmentation du nombre d'épreuves</li> <li>◆ Analyse des coûts liés aux sessions de validation en vue d'une optimisation et plus grande efficacité, en collaboration avec le Consortium</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

**PROCESSUS  
QUALITÉ  
FOREM**

|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Qualité, stratégie, gestion par objectifs | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Contacts et informations vers les centres pour une plus grande professionnalisation des acteurs et une vision davantage qualitative et stratégique du dispositif</li> <li>◆ Pilotage qualitatif et stratégique des centres impliquant un suivi plus rapproché des procédures et outils mis en place</li> <li>◆ Contacts et informations vers les auditeurs internes et externes avec le même objectif qualitatif et stratégique</li> <li>◆ Participation à l'amélioration des documents qualité à la simplification et l'harmonisation des procédures du Consortium</li> </ul> |
| Systèmes qualité                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Optimisation de l'efficacité du dispositif aux différents niveaux et réduction maximale des coûts</li> <li>◆ Application des pistes d'actions résultant de l'étude d'impact</li> <li>◆ Participation au développement d'une procédure qualité pour la délivrance des Titres de compétence via la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF)</li> <li>◆ Ajout d'une référence à la procédure de la Reconnaissance des Acquis de Formation dans les procédures qualité de développement et mise en œuvre de la CeCaf</li> </ul>                                                |

### **3.2.b Processus Clé : Validation des compétences et délivrance des Titres de compétence, dynamisation des Centres, suivi des Centres, agréments et audits, référentiels**

Le Forem a tout mis en œuvre pour assurer un service de validation des compétences cohérent, dynamique et efficace, afin de répondre au mieux au deuxième axe prioritaire de la note stratégique 2012-2014 :

« Développer les filières d'accès » :

Tableau *Processus Clé Forem (page précédente)*

### **3.2.c Processus Support : méthodologie, Ressources humaines, communication et promotion, finances**

Tableau *processus support FOREM*

Pour répondre à l'objectif prioritaire du Consortium 1.2.

« Développer l'accès à la validation en rencontrant les besoins des publics et d'autres acteurs » et plus précisément 1.2.a

« Garantir la cohérence des références tout au long

du parcours des usagers », le Forem a poursuivi et poursuit sa participation aux travaux du SFMQ et à différents groupes de travail, notamment dans le cadre du CFC

(Cadre Francophone des Certifications) et des ECVET (Crédits d'apprentissage européen pour la formation et l'enseignement professionnels) en vue de renforcer la cohérence des référentiels de formation et de certification.

Dans le même objectif et dans le prolongement de 2014, le Forem a consolidé l'articulation du dispositif de validation des compétences avec d'autres dispositifs d'identification des compétences tels que le Screening, la Certification des Compétences Acquises en Formation (CeCaf), la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF), les passerelles entre les Titres de compétence et les formations Forem, le tout en référence aux développements du SFMQ.

La Certification des Compétences Acquises en Formation (CeCAF) mise en place au Forem depuis 2010 prend une réelle ampleur. Les collaborations avec Bruxelles Formation et l'IFAPME se sont renforcées. Une attention particulière est mise sur la cohérence avec les Titres de compétence afin de favoriser les passerelles en amont et en aval de la Validation des Compétences.

27 métiers étaient mis en œuvre fin 2014, dont 17 existent à la Validation.

Le nombre de dossiers de Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF) est de 9 à fin 2014, et ce toujours dans le cadre qualité strict tel que défini en 2011. Les certifications du Forem relatives aux métiers suivants donnent en effet droit à un ou plusieurs Titres de compétence : Aide-comptable, Carreleur, Employé administratif, Jardinier (2014) Maçon, Magasinier polyvalent, Opérateur call center (2014), opérateur de production (2014) et Peintre en bâtiment.

L'outil de Screening développé par le Forem se compose d'un questionnaire technique et d'un entretien ayant pour objectif d'identifier au mieux les compétences des demandeurs d'emploi dans un métier donné et de déterminer une piste d'action favorisant leur insertion dont, notamment, la validation de ses compétences. A l'heure actuelle, 35 screenings des 58 disponibles couvrent un métier pour lequel au moins une épreuve de validation des compétences existe. En 2014, 46 demandeurs d'emploi ont marqué un intérêt pour une validation des compétences dans le cadre d'un screening.

Le dispositif de passerelles s'est principalement développé en 2010-2011, s'est poursuivi et sera revu en 2015 en ligne avec le SFMQ et la CPU (voir Plan d'actions 2015 ci-dessous).

Le Forem a financé le développement d'une plate-forme informatique, dont la finalisation s'est terminée, comme prévu, en 2014. Cette plate-forme permet de centraliser et traiter les données liées aux Certifications des Compétences Acquises en Formation (CeCaf) ainsi que d'automatiser l'envoi au Consortium des données nécessaires pour générer les Titres obtenus via la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF).

#### **3.2.1.1 Processus Qualité**

La qualité est et reste un objectif prioritaire et permanent du Forem, qui y veille au travers des actions et stratégies suivantes :

Tableau *processus qualité FOREM*

**ÉPREUVES  
IFAPME**

| Métiers                                                                           | Sessions   | Nombre d'épreuve | TC délivrés |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------|------------------|-------------|
| Aide-comptable                                                                    | 10         | 39               | 29          |
| Couvreur                                                                          | 1          | 3                | 1           |
| Découpeur-désosseur                                                               | 11         | 55               | 52          |
| Employé administratif                                                             | 33         | 168              | 114         |
| Employé administratif des services commerciaux                                    | 1          | 4                | 4           |
| Installateur électricien résidentiel                                              | 11         | 31               | 19          |
| Jardinier                                                                         | 3          | 5                | 4           |
| Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers | 5          | 14               | 6           |
| Monteur chauffage central                                                         | 5          | 17               | 16          |
| Ouvrier Boulanger-pâtissier                                                       | 14         | 51               | 45          |
| Plafonneur                                                                        | 7          | 22               | 17          |
| Poseur de fermetures menuisées                                                    | 9          | 21               | 16          |
| Préparateur-vendeur en boucherie                                                  | 9          | 43               | 41          |
| Technicien PC & réseaux                                                           | 7          | 25               | 16          |
| <b>Total Général</b>                                                              | <b>126</b> | <b>498</b>       | <b>380</b>  |

**TAUX DE RÉUSSITE  
IFAPME**

| Métier                                                                            | Nbr d'épreuves | % de réussite |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|
| Employé administratif                                                             | 168            | 74,4%         |
| Découpeur-désosseur                                                               | 55             | 33,3%         |
| Ouvrier Boulanger-pâtissier                                                       | 51             | 94,5%         |
| Préparateur-vendeur en boucherie                                                  | 43             | 67,9%         |
| Aide-comptable                                                                    | 39             | 100,0%        |
| Installateur électricien résidentiel                                              | 31             | 61,3%         |
| Technicien PC & réseaux                                                           | 25             | 80,0%         |
| Plafonneur                                                                        | 22             | 42,9%         |
| Poseur de fermetures menuisées                                                    | 21             | 94,1%         |
| Monteur chauffage central                                                         | 17             | 88,2%         |
| Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers | 14             | 77,3%         |
| Jardinier                                                                         | 5              | 76,2%         |
| Employé administratif des services commerciaux                                    | 4              | 95,3%         |
| Couvreur                                                                          | 3              | 64,0%         |

## 4. IFAPME

### 4.1 Tableaux des réalisations 2014

#### 4.1.1 Epreuves

Tableau *épreuves IFAPME*

#### 4.1.2 Taux de réussite des métiers par ordre décroissant du nombre d'épreuves

Tableau *taux de réussite IFAPME*

### 4.2 Plan d'actions prioritaire

#### 4.2.1 Processus Management

- ◆ Développement de l'offre de validation en termes de disponibilité au niveau des places et des métiers. Seize métiers différents sont proposés à la validation dans les Centres du Réseau IFAPME. Plus précisément, 27 unités de compétences sont soumises à la validation dans les différents Centres du Réseau IFAPME agréés par le Consortium de Validation des Compétences.
- ◆ Participation active aux actions de formation portant sur la professionnalisation des acteurs de la Validation dans le Réseau IFAPME.
- ◆ Analyse de l'ouverture de nouveaux métiers
  - Tuteur en entreprise : positionnement de différents Centres par rapport à ce futur métier proposé à la validation
- ◆ Maintien et renforcement des unités de compétences déjà soumises à la validation. Mise en place de stratégies pour conforter et stimuler l'offre de validation dans les Centres du Réseau IFAPME.

#### 4.2.2 Processus Clé

##### Validation des compétences et délivrance des Titres de compétence :

- ◆ 380 Titres ont été délivrés en 2014.
- ◆ Stabilisation de l'offre et du nombre de Titres délivrés.
- ◆ Volonté d'augmenter le taux de réussite aux épreuves.

##### Dynamisation des Centres, suivi des Centres, agréments et audits internes

Le « suivi interne » de la validation des compétences est assuré au sein du comité de suivi des projets ; c'est au sein de ce comité que sont discutées les lignes d'actions stratégiques à suivre pour contribuer au développement de la validation des compétences au sein du Réseau IFAPME.

- ◆ Accompagnement quotidien réalisé en partenariat avec les responsables de Centres et leurs équipes.
- ◆ Participation des équipes de validation du Réseau IFAPME aux formations organisées par la Cellule exécutive du Consortium.
- ◆ Coordination, accompagnement et suivi de la procédure lors de renouvellements d'agrément.
- ◆ Mise en place de partenariat avec des acteurs extérieurs en vue d'établir des sites extérieurs de validation (communes, A.S.B.L.).

#### Référentiels

- ◆ Participation des conseillers pédagogiques IFAPME aux commissions de référentiels (COREF).

#### 4.2.3 Processus Support

##### Méthodologie :

- ◆ Participation des Responsables de Centre aux actions de monitoring de certains métiers.
- ◆ Partage de bonnes pratiques et d'informations visant l'amélioration continue des différentes étapes jalonnant le parcours de validation des candidats aux épreuves.
- ◆ Mise en place de processus visant à améliorer le partage d'informations entre les Centres, le chargé de mission et les membres de la cellule exécutive.
- ◆ Participation du chargé de mission aux différents GT organisés par la Celex (approche dossier, évaluation des coûts réels, communication...).

##### Ressources humaines

- ◆ Engagement de plusieurs évaluateurs et observateurs en vue de répondre aux besoins en termes de validation dans le Réseau IFAPME.

##### Collaboration

- ◆ Renouvellement des partenariats entre les Centres de validation et les organismes de formation et d'insertion. Certains candidats aux épreuves sont orientés vers des Centres de validation via des A.S.B.L., des communes...
- ◆ Participation active à la mise en place de partenariats. Echange et partage des ressources et dispositif (partenariat avec l'AWIPH...)
- ◆ Participation des conseillers pédagogiques et du chargé de mission aux différents GT, aux COREF et manifestation organisées par le Consortium

##### Communication et promotion

- ◆ Collaboration visant à soutenir la production, diffusion d'outils promotionnels.

- ◆ Communication relayée au sein de l'IFAPME par différents dispositifs mis en place dans le Réseau IFAPME (site web, distribution de folders...)
- ◆ Implication des référents IFAPME au sein des CEFO lors des retours opérateurs
- ◆ Information et implication des agents du centre de contact de l'Institut (CCO)

### **Finances**

- ◆ Participation des Centres du Réseau IFAPME à l'élaboration des coûts réels des épreuves de Validation afin d'alimenter les réflexions du groupe de travail
- ◆ Traitement des opérations financières en interne et en collaboration avec la Célex.

### **Processus Qualité**

- ◆ Complétion du manuel qualité par l'ensemble des Centres du Réseau IFAPME
- ◆ Suivi du processus qualité prévu dans le cadre d'agrément et de renouvellements d'agrément.
- ◆ Complétion des documents utiles au suivi annuel des Centres. Utilisation des supports et documents statistiques fournis par la Célex.
- ◆ Implication des auditeurs internes dans le processus d'amélioration continue.

## 5. SFPME

### 5.1 Tableau des réalisations 2014

Tableau *réalisation SFPME*

Nous sommes toujours confrontés à un fort taux d'absence concernant le métier de coiffeur. La maîtrise de la langue française pose également souci. Bien que nous continuons à rappeler les candidats maximum 72 heures avant l'épreuve, il n'y a pas d'amélioration. Nous n'avons pas le même problème avec les candidats pour la peinture. Ces derniers sont plus réguliers et plus motivés.

Nous avons décidé de ne pas renouveler l'agrément pour le métier de carreleur.

### 5.2 Plan d'action prioritaire

#### 5.2.1 Processus Management

Clé : validation des compétences et délivrance des Titres de compétence, dynamisation des Centres, suivi des Centres, agréments et audits internes, référentiels  
Participation à la commission de référentiel pour les métiers de l'Horeca

#### 5.2.2 Processus Qualité

Participation au groupe de travail organisé par la Célex pour la mise à jour du D-65.

| Métiers | Sessions programmées | Nombre de candidats inscrits | Places disponibles | Nombre de candidats venus | TC délivrés |
|---------|----------------------|------------------------------|--------------------|---------------------------|-------------|
| COIF1   | 5                    | 25                           | 30                 | 10                        | 4           |
| COIF2   | 5                    | 19                           | 30                 | 7                         | 1           |
| COIF3   | 1                    | 2                            | 6                  | 1                         | 0           |
| PEINT2  | 7                    | 28                           | 28                 | 20                        | 18          |

RÉALISATION  
SFPME



# ANNEXES

## LISTE DES TITRES DE COMPÉTENCE DISPONIBLES

---

Les **Titres de compétence** approuvés par le Comité directeur sont associés à un métier.

Les métiers sont regroupés par secteur d'activités :

- ◆ Administratif
- ◆ Alimentation
- ◆ Automobile
- ◆ Chimie
- ◆ Construction
- ◆ Culture
- ◆ Electricité
- ◆ Informatique
- ◆ Non-marchand
- ◆ Secteur vert
- ◆ Service aux personnes
- ◆ Techniques et Industries
- ◆ Transport et Logistique
- ◆ Pouvoirs Locaux
- ◆ Intersectoriels

Les référentiels de validation disponibles ne sont pas directement disponibles en Centre de validation. Une procédure d'agrément de centre est nécessaire.

## LISTE DES TITRES DE COMPÉTENCES

139 Titres de compétence associés à 50 métiers

| SECTEURS D'ACTIVITÉS                                                                         | MÉTIERS                                                                                                                 | UNITÉS DE COMPÉTENCES                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ADMINISTRATIF                                                                                | AIDE-COMPTABLE                                                                                                          | ACP1 : Tenir la comptabilité fournisseurs sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique                                                                                                                                                               |
|                                                                                              |                                                                                                                         | ACP2 : Tenir la comptabilité clients sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique                                                                                                                                                                    |
|                                                                                              |                                                                                                                         | ACP3 : Tenir la comptabilité financière au moyen de l'outil informatique                                                                                                                                                                                               |
|                                                                                              |                                                                                                                         | ACP4 : Assister le responsable dans les travaux de clôtures et dans le traitement des opérations diverses y compris la collecte et l'échange d'informations notamment dans le domaine social et l'établissement de la déclaration TVA au moyen de l'outil informatique |
|                                                                                              | EMPLOYE ADMINISTRATIF                                                                                                   | EMPLADMIN1 : Gérer un dossier (de la constitution à l'archivage)                                                                                                                                                                                                       |
|                                                                                              |                                                                                                                         | EMPLADMIN2 : Réaliser une synthèse simple exploitant des données préalablement saisies                                                                                                                                                                                 |
|                                                                                              | EMPLOYE DES SERVICES COMMERCIAUX                                                                                        | EMPLCOM1 : Assurer l'administration des ventes, de l'information à l'offre                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                              |                                                                                                                         | EMPLCOM2 : Assurer l'administration des ventes, de la commande à la facturation                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                              | OPERATEUR CALL CENTER                                                                                                   | OPCL1 : Gérer les contacts entrants                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                              |                                                                                                                         | OPCL2 : Gérer les contacts sortants                                                                                                                                                                                                                                    |
| AGENT D'ACCUEIL                                                                              | AGAC1 : Accueillir les visiteurs, en ce compris l'accueil téléphonique, et assurer les tâches administratives courantes |                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| INFORMATIQUE                                                                                 | TECHNICIEN PC ET RESEAUX                                                                                                | TPC1 : Assurer l'assemblage et l'intégration d'un ou plusieurs PC dans un environnement réseau                                                                                                                                                                         |
|                                                                                              |                                                                                                                         | TPC2 : Assurer la maintenance et le dépannage de PC dans un environnement réseau                                                                                                                                                                                       |
|                                                                                              |                                                                                                                         | TPC3 : Fournir un support général à distance Helpdesk téléphonique                                                                                                                                                                                                     |
| ALIMENTATION                                                                                 | DECOUPEUR-DESOSSEUR                                                                                                     | DECDES1 : Découper et désosser des bovins et chevalins                                                                                                                                                                                                                 |
|                                                                                              |                                                                                                                         | DECDES2 : Découper et désosser des porcins                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                              |                                                                                                                         | DECDES3 : Découper et désosser des ovins ou caprins                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                              | OUVRIER BOULANGER-PATISSIER                                                                                             | BOULPAT1 : Réaliser différentes sortes de pains et de croquants (pistolets, baguettes, etc)                                                                                                                                                                            |
|                                                                                              |                                                                                                                         | BOULPAT2 : Réaliser différentes sortes de tartes, de viennoiseries et de brioches                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                              |                                                                                                                         | BOULPAT3 : Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte feuilletée, de pâte à choux, de pâte à desserts secs et de meringues                                                                                                                              |
|                                                                                              |                                                                                                                         | BOULPAT4 : Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte grasse, de biscuits et modeler du massepain                                                                                                                                                       |
|                                                                                              | PREPARATEUR-VENDEUR EN BOUCHERIE                                                                                        | PVBOUCH1 : Préparer des produits de boucherie                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                              |                                                                                                                         | PVBOUCH2 : Vendre des produits de boucherie                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                              | Assistant opérateur des industries alimentaires                                                                         | AOPEPRODAL1 : Participer à un processus de fabrication d'un produit alimentaire                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                              |                                                                                                                         | AOPEPRODAL2 : Participer à un processus de conditionnement d'un produit alimentaire                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                              | opérateur de production des industries alimentaires                                                                     | OPEPRODAL1 : Réaliser la conduite d'un processus de fabrication d'un produit alimentaire                                                                                                                                                                               |
| OPEPRODAL2 : Réaliser la conduite d'un processus de conditionnement d'un produit alimentaire |                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                        |

|                                                                                                              |                                                                                  |                                                                                                                        |                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AUTOMOBILE</b>                                                                                            | MECANICIEN D'ENTRETIEN DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS | MECENTAUTO1 : Réaliser l'entretien courant du véhicule                                                                 |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | MECENTAUTO2 : Réaliser l'entretien complet du véhicule                                                                 |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | MECENTAUTO3 : Réaliser des petites réparations courantes et le montage d'un accessoire                                 |                                                                                          |
|                                                                                                              | MECANICIEN REPARATEUR DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS  | MECREPAUTO1 : Réaliser des entretiens et des réparations mécaniques avec pose de diagnostic                            |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | MECREPAUTO2 : Réaliser des réparations électrotechniques                                                               |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | MECREPAUTO3 : Réaliser des opérations de diagnostic et de paramétrage sur des circuits électrotechniques simples       |                                                                                          |
|                                                                                                              | MECANICIEN D'ENTRETIEN POIDS LOURDS                                              | MECENPOLO1 : Réaliser l'entretien complet d'un véhicule (train routier)                                                |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | MECENPOLO2 : Préparer le véhicule pour le contrôle technique                                                           |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | MECENPOLO3 : Effectuer des réparations de base et de pièces d'usure                                                    |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | MECENPOLO4 : Effectuer des réparations avancées, avec pose d'un diagnostic                                             |                                                                                          |
|                                                                                                              | VENDEUR AUTOMOBILE                                                               | VENDAUT1 : Assurer la vente de véhicules neufs                                                                         |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | VENDAUT2 : Assurer la vente de véhicules d'occasion                                                                    |                                                                                          |
|                                                                                                              | <b>CHIMIE</b>                                                                    | OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES CHIMIQUES                                                                       | OPC1 : Surveiller et intervenir dans un procédé de fabrication chimique (Chimie de base) |
|                                                                                                              |                                                                                  |                                                                                                                        | OPC2 : Réaliser des analyses chimiques de contrôle (Chimie de base)                      |
| OPC4 : Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation chimique (Chimie de base et/ou pharmacie) |                                                                                  |                                                                                                                        |                                                                                          |
| <b>CONSTRUCTION</b>                                                                                          | CARRELEUR                                                                        | CARRE1 : Réaliser une pose de carreaux au sol sur chape fraîche                                                        |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | CARRE2 : Réaliser une pose collée de carreaux de sol et de carreaux muraux sur des supports existants                  |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | CARRE3 : Réaliser une pose au sol de dalles de pierre naturelle selon la méthode traditionnelle                        |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | CARRE4 : Réaliser une chape et un cimentage destinés à être carrelés                                                   |                                                                                          |
|                                                                                                              | COFFREUR                                                                         | COF1 : Réaliser un coffrage traditionnel                                                                               |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | COF2 : Réaliser un coffrage en éléments modulaires                                                                     |                                                                                          |
|                                                                                                              | CONDUCTEUR D'ENGINS DE TERRASSEMENT                                              | CONENTER1 : Exécuter des travaux de nivellement à l'aide du bulldozer                                                  |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | CONENTER2 : Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide de la pelle hydraulique                         |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | CONENTER3 : Exécuter des manutentions de matériaux à l'aide du chargeur frontal                                        |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | CONENTER4 : Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide d'une chargeuse pelleuse                        |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | CONENTER5 : Transporter des matériaux à l'aide d'un dumper                                                             |                                                                                          |
|                                                                                                              | COUVREUR                                                                         | COUV1 : Installer le matériel pour les travaux en hauteur. Réaliser la pose de sous-toitures souples et contre-lattage |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | COUV2 : Réaliser des couvertures en ardoises                                                                           |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | COUV3 : Réaliser des couvertures en tuiles                                                                             |                                                                                          |
|                                                                                                              |                                                                                  | COUV4 : Réaliser des couvertures métalliques                                                                           |                                                                                          |
| COUV5 : Réaliser l'évacuation des eaux pluviales                                                             |                                                                                  |                                                                                                                        |                                                                                          |

|                                                                                      |                                                                                                      |                                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                      | INSTALLATEUR SANITAIRE                                                                               | INSANIT1 : Monter les tuyauteries d'alimentation d'eau et d'évacuation                                              |
|                                                                                      |                                                                                                      | INSANIT2 : Monter les appareils sanitaires et mettre en service l'installation sanitaire                            |
|                                                                                      |                                                                                                      | INSANIT3 : Monter des installations gazières et les mettre en service                                               |
|                                                                                      |                                                                                                      | INSANIT4 : Assurer le dépannage et l'entretien des installations sanitaires et gazières                             |
|                                                                                      | MACON                                                                                                | MAC1 : Réaliser une maçonnerie de blocs                                                                             |
|                                                                                      |                                                                                                      | MAC2 : Réaliser un parement de briques                                                                              |
|                                                                                      |                                                                                                      | MAC3 : Réaliser un réseau d'égouttage                                                                               |
|                                                                                      |                                                                                                      | MAC4 : Réaliser une pose collée de blocs de béton cellulaire                                                        |
|                                                                                      | MONTEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL                                                                         | MONCC1 : Réaliser une installation de chauffage central par assemblage mécanique et sertissage                      |
|                                                                                      |                                                                                                      | MONCC2 : Réaliser une installation de chauffage central par soudo-brasage, soudure autogène et assemblage mécanique |
|                                                                                      |                                                                                                      | MONCC3 : Réaliser l'équipement du local chaufferie                                                                  |
|                                                                                      | PEINTRE EN BÂTIMENT                                                                                  | PEINBAT2 : Réaliser les peintures de différents subjectiles                                                         |
|                                                                                      |                                                                                                      | PEINBAT3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple                                                            |
|                                                                                      |                                                                                                      | PEINBAT4 : Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple                                                           |
|                                                                                      | PEINTRE INDUSTRIEL                                                                                   | PEINT INDUS1 : Réaliser le traitement manuel de la surface d'une pièce métallique                                   |
|                                                                                      |                                                                                                      | PEINT INDUS2 : Réaliser le traitement par pistolage d'une surface métallique                                        |
|                                                                                      |                                                                                                      | PEINT INDUS3 : Préparer mécaniquement la surface d'une pièce métallique                                             |
|                                                                                      |                                                                                                      | PEINT INDUS4 : Réaliser un traitement de surface par projection de métal en fusion                                  |
|                                                                                      | PLAFONNEUR                                                                                           | PLAF1 : Réaliser un plafonnage mono-couche                                                                          |
|                                                                                      |                                                                                                      | PLAF 2 : Réaliser un cimentage et une finition extérieurs                                                           |
| PLAF 3 : Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature |                                                                                                      |                                                                                                                     |
| PLAF 4 : Réaliser une cloison en carreaux de plâtre                                  |                                                                                                      |                                                                                                                     |
| OUVRIER DE VOIRIE                                                                    | OUVVOI1 : Effectuer la pose d'un réseau d'égouts                                                     |                                                                                                                     |
|                                                                                      | OUVVOI2 : Effectuer la pose de conduites rigides diverses (eau)                                      |                                                                                                                     |
|                                                                                      | OUVVOI3 : Effectuer la pose d'éléments linéaires                                                     |                                                                                                                     |
|                                                                                      | OUVVOI4 : Effectuer un revêtement de pavés et de dalles                                              |                                                                                                                     |
|                                                                                      | OUVVOI5 : Réaliser des travaux d'entretien de voirie y compris la pose d'éléments de mobilier urbain |                                                                                                                     |
| POSEUR DE FERMETURES MENUISEES                                                       | POSFERMEN1 : Réaliser la pose d'une porte équipée d'un volet mécanique                               |                                                                                                                     |
|                                                                                      | POSFERMEN2 : Réaliser la pose d'une porte intérieure                                                 |                                                                                                                     |
| <b>CULTURE</b>                                                                       | AUXILIAIRE TECHNIQUE DE SPECTACLE                                                                    | AUXISPEC1 : Transporter et placer le matériel de spectacle                                                          |
|                                                                                      |                                                                                                      | AUXISPEC 2 : Câbler le matériel de spectacle et effectuer des réparations de base                                   |
|                                                                                      | TECHNICIEN DES ARTS DE LA SCENE ET DE L'EVENEMENT                                                    | TECSPEC1 : Réaliser le montage d'un plateau                                                                         |
|                                                                                      |                                                                                                      | TECSPEC2 : Réaliser une installation d'éclairage                                                                    |
|                                                                                      |                                                                                                      | TECSPEC3 : Réaliser une installation sonore                                                                         |

|                                     |                                           |                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ELECTRICITE</b>                  | INSTALLATEUR ELECTRICIEN INDUSTRIEL       | INELIND1 : Monter des installations électriques industrielles                                                                                                                                                            |
|                                     |                                           | INELIND2 : Dépanner des installations électriques industrielles                                                                                                                                                          |
|                                     | INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL      | INELRE1 : Réaliser une installation électrique                                                                                                                                                                           |
|                                     |                                           | INELRE2 : Assurer le dépannage d'une installation électrique                                                                                                                                                             |
|                                     | MONTEUR FRIGORISTE                        | MOFROI1 : Réaliser un montage frigorifique de tuyauterie en cuivre                                                                                                                                                       |
|                                     |                                           | MOFROI2 : Procéder au montage des composants d'une installation frigorifique avant mise en service                                                                                                                       |
|                                     | TECHNICIEN FRIGORISTE                     | TECFROI1 : Réaliser l'installation, la mise en service, la maintenance et le dépannage d'un équipement frigorifique                                                                                                      |
|                                     | <b>NON-MARCHAND PRIVE</b>                 | AIDE-MENAGERE                                                                                                                                                                                                            |
| AIM2 : Assurer l'entretien du linge |                                           |                                                                                                                                                                                                                          |
| ASSISTANTE MENAGERE EN COLLECTIVITE |                                           | ASMEN1 : Participer à l'entretien des locaux et au service des repas                                                                                                                                                     |
|                                     |                                           | ASMEN2 : Assurer l'entretien du linge                                                                                                                                                                                    |
| <b>SECTEUR VERT</b>                 | GRIMPEUR-ELAGUEUR                         | GRIMPELAG1 : Réaliser des travaux de taille sur un arbre                                                                                                                                                                 |
|                                     |                                           | GRIMPELAG2 : Réaliser des travaux de démontage d'un arbre                                                                                                                                                                |
|                                     | JARDINIER D'ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS | JARDI1 : Réaliser l'entretien d'un espace vert                                                                                                                                                                           |
|                                     |                                           | JARDI2 : Réaliser l'aménagement d'un espace vert                                                                                                                                                                         |
| <b>TECHNIQUE</b>                    | MECANICIEN AUTOMATICIEN                   | MECAUTOMAT1 : Monter, à partir d'un plan, des éléments mécaniques d'ensembles mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques                                                                                                   |
|                                     |                                           | MECAUTOMAT2 : Poser sur un ensemble électromécanique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel                                                                                      |
|                                     |                                           | MECAUTOMAT3 : Poser sur un ensemble électropneumatique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel                                                                                    |
|                                     |                                           | MECAUTOMAT4 : Poser sur un électrohydraulique de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel                                                                                                           |
|                                     |                                           | MECAUTOMAT5 : Poser, sur un équipement pluritechnologique automatisé, un diagnostic de dysfonctionnement qui identifie l'élément défectueux dans les technologies de la mécanique, de la pneumatique et de l'hydraulique |
|                                     | MECANICIEN D'ENTRETIEN INDUSTRIEL         | MECENTIND1 : Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic.                                                                                         |
|                                     |                                           | MECENTIND2 : Réaliser un entretien préventif et la remise en état d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques                                                                                                     |
|                                     | TECHNICIEN EN SYSTEME D'USINAGE           | TSU1 : Réaliser les opérations principales sur un tour conventionnel                                                                                                                                                     |
|                                     |                                           | TSU2 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse conventionnelle                                                                                                                                             |
|                                     |                                           | TSU3 : Réaliser les opérations principales sur un tour à commande numérique                                                                                                                                              |
|                                     |                                           | TSU4 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse à commande numérique                                                                                                                                        |
|                                     |                                           | TSU5 : Réaliser les opérations principales de rectification plane                                                                                                                                                        |
|                                     |                                           | TSU6 : Réaliser les opérations principales de rectification cylindrique                                                                                                                                                  |
|                                     | TOLIER INDUSTRIEL                         | TOLIND1 : Préparer des éléments métalliques avant mise en forme et assemblage                                                                                                                                            |
|                                     |                                           | TOLIND2 : Mettre en forme des éléments métalliques                                                                                                                                                                       |
|                                     |                                           | TOLIND3 : Assembler des éléments métalliques                                                                                                                                                                             |
|                                     | TUYAUTEUR INDUSTRIEL                      | TUYIND1 : Préparer des éléments de tuyauteries métalliques avant assemblage                                                                                                                                              |
|                                     |                                           | TUYIND2 : Réaliser et installer des supports                                                                                                                                                                             |
|                                     |                                           | TUYIND3 : Mettre en forme des éléments de tuyauteries métalliques                                                                                                                                                        |
|                                     |                                           | TUYIND4 : Assembler des tuyauteries métalliques                                                                                                                                                                          |

|                                       |                                                   |                                                                                                                                              |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>SERVICES<br/>AUX PERSONNES</b>     | OUVRIER COIFFEUR                                  | COIF1 : Réaliser une coupe homme avec shampoing et coiffage                                                                                  |
|                                       |                                                   | COIF2 : Réaliser une coupe dame avec shampoing et coiffage                                                                                   |
|                                       |                                                   | COIF3 : Réaliser une coloration avec shampoing et coiffage                                                                                   |
|                                       |                                                   | COIF4 : Réaliser une permanente / soutien des cheveux avec shampoing et coiffage                                                             |
|                                       | COIFFEUR AUTONOME                                 | COIFAUTO1 : Assurer des services complets en toute autonomie                                                                                 |
| <b>TRANSPORT<br/>ET LOGISTIQUE</b>    | MAGASINIER                                        | MAGA1 : Assurer les activités logistiques de base                                                                                            |
|                                       |                                                   | MAGA2 : Assurer la gestion des stocks et les relations clients/fournisseurs                                                                  |
|                                       | Conducteur de chariot elevateur                   | CHAR1 : Maîtriser un chariot frontal                                                                                                         |
|                                       |                                                   | CHAR2 : Maîtriser un chariot latéral                                                                                                         |
|                                       |                                                   | CHAR3 : Maîtriser un gerbeur électrique                                                                                                      |
| <b>NOM MARCHAND PUBLIC<br/>WALLON</b> | Fossoyeur                                         | FOSS1 : Assurer les travaux de fossoyage et d'entretien général d'un cimetière en collaboration avec les services administratifs             |
| <b>INTERSECTO- RIELS</b>              | OPERATEUR DE PRODUCTION<br>SUR LIGNE INDUSTRIELLE | OPLI : Conduire et surveiller une ou un ensemble de machines destinées à la fabrication, la transformation ou le conditionnement de produits |

## LISTE DES CENTRES

|            | NOM DU CENTRE                                                                                             | ADRESSE                                                    | MÉTIER                                                                                                                                                              |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 001/070705 | Le Forem-Centre de formation de Mons                                                                      | Rue des Verts Pâturages 10<br>7000 Mons                    | Monteur Frigoriste/<br>Aide-ménagère/<br>Technicien Frigoriste                                                                                                      |
| 002/070705 | Bruxelles Formation Construction                                                                          | Chaussée de Vilvoorde 66<br>1120 Neder-Over-Heembek        | Maçon /<br>Installateur sanitaire /<br>Carreleur /<br>Installateur électricien résidentiel                                                                          |
| 003/070705 | Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège                      | Rue Saint-Laurent 33<br>4000 Liège                         | Mécanicien d'entretien industriel /<br>Mécanicien automatique /<br>Technicien en système d'usinage /<br>Installateur électricien résidentiel                        |
| 004/251105 | Centre de compétences EPICURIS                                                                            | Rue de Waremme 101<br>4530 Villers-le-Bouillet             | Découpeur-désosseur /<br>Préparateur vendeur en boucherie /<br>Ouvrier boulanger-pâtissier                                                                          |
| 005/270406 | Le Forem-Centre de formation de Floreffe                                                                  | Rue Riverre 13<br>5150 Floreffe                            | Employé administratif                                                                                                                                               |
| 006/080606 | Le Forem-Centre de formation de Liège                                                                     | Rue Ernest Solvay 13<br>4000 Liège                         | Aide-comptable /<br>Opérateur call center                                                                                                                           |
| 007/080606 | Centre de compétence Forem-Construform Grâce-Hollogne                                                     | Rue de Wallonie 21<br>4460 Grâce-Hollogne                  | Maçon /<br>Couvreur /<br>Carreleur                                                                                                                                  |
| 008/080606 | Centre de compétence Forem-Construform Châtelineau                                                        | Rue du 11 Novembre 83<br>6200 Châtelineau                  | Maçon /<br>Couvreur /<br>Conducteur d'engins /<br>Carreleur /<br>Peintre en bâtiment /<br>Installateur électricien résidentiel /<br>coffreur /<br>ouvrier de voirie |
| 009/080606 | Le Forem-Centre de formation de Verviers                                                                  | Rue des Chapeliers 128<br>4800 Ensival                     | Maçon /<br>Carreleur /<br>Couvreur /<br>Installateur sanitaire                                                                                                      |
| 010/270406 | Bruxelles Formation Bureau & Services                                                                     | Place Rouppe 16<br>1000 Bruxelles                          | Opérateur call center                                                                                                                                               |
| 011/080606 | Centre IFAPME Namur/Brabant wallon                                                                        | Rue Saucin 66<br>5032 Les Isnes                            | Couvreur /<br>Monteur Frigoriste /<br>Monteur en chauffage central                                                                                                  |
| 012/290606 | Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron-Comines-Picardie  | Rue Romaine 40<br>7780 Comines                             | Aide-comptable /<br>Installateur sanitaire /<br>Aide-ménagère /<br>conducteur de chariot élévateur                                                                  |
| 013/300606 | Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles (EPFC)           | Av. Charles Thielemans 2<br>1150 Bruxelles                 | Aide-comptable                                                                                                                                                      |
| 014/270509 | Centre Bruxellois de Validation des Compétences (Enseignement de Promotion Sociale / Bruxelles Formation) | Av. Charles Thielemans 2<br>1150 Bruxelles                 | Employé administratif                                                                                                                                               |
| 015/301106 | Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme                | Quai de Compiègne 4<br>4500 Huy Waremme St Georges /Tinlot | Aide-Ménagère /<br>Employé administratif /<br>Employé des services commerciaux /<br>Assistante-ménagère en collectivités /<br>Jardinier /<br>Fossoyeur              |

|            |                                                                                                                                                   |                                                                               |                                                                                                                                                                               |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 016/260407 | Espace Formation PME Infac-Infobo (SFPME)                                                                                                         | Rue de Stalle 292b<br>1180 Bruxelles                                          | Peintre en bâtiment /<br>Ouvrier coiffeur                                                                                                                                     |
| 017/260407 | Centre IFAPME Liège                                                                                                                               | Rue du Château Massart 70<br>4000 Liège                                       | Aide-comptable /<br>Employé administratif /                                                                                                                                   |
| 018/201207 | Le Forem-Centre de formation de Charleroi                                                                                                         | Rue de Montigny 40<br>6000 Charleroi                                          | Employé administratif                                                                                                                                                         |
| 019/240108 | Centre IFAPME Mons-Borinage-Centre                                                                                                                | Rue des Boulonneries 1<br>7100 La Louvière                                    | Ouvrier Boulanger-pâtissier /<br>Préparateur vendeur en boucherie                                                                                                             |
| 020/240108 | Le Forem-Centre de formation de Mouscron                                                                                                          | Rue du Midi 61<br>7700 Mouscron                                               | Opérateur call center                                                                                                                                                         |
| 021/240108 | Centre de compétence Forem-Pigments                                                                                                               | Quai Pont du Canal 5<br>7110 Strépy-Bracquegnies                              | Peintre industriel                                                                                                                                                            |
| 022/240108 | Centre de validation des compétences Sud-Luxembourg (EPS)                                                                                         | Chemin de Weyler, 2 – aile 5<br>6700 Arlon                                    | Monteur Frigoriste /<br>Aide-ménagère                                                                                                                                         |
| 023/180408 | Centre IFAPME Luxembourg                                                                                                                          | Rue de la Scierie 32<br>6800 Libramont                                        | Ouvrier boulanger-pâtissier - Coiffeur                                                                                                                                        |
| 024/180408 | Centre de Validation des Compétences Coiffure de Charleroi / Liège                                                                                | Boulevard Tirou 209-211<br>6000 Charleroi<br>Rue Pré du Cygne 2<br>4020 Liège | Coiffeur /<br>Coiffeur autonome                                                                                                                                               |
| 025/161008 | Centre IFAPME de Dinant                                                                                                                           | Rue Fétis 61<br>5500 Dinant                                                   | Installateur électricien résidentiel –<br>Aide-comptable                                                                                                                      |
| 026/161008 | Le Forem-Centre de formation du Brabant wallon                                                                                                    | Rue de Bruxelles 109<br>1480 Tubize                                           | Peintre en bâtiment                                                                                                                                                           |
| 027/161008 | Centre de compétences AUTOFORM                                                                                                                    | Rue Saint-Nicolas 68<br>4000 Liège                                            | Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers                                                                                             |
| 028/190309 | Centre de compétence Technifutur                                                                                                                  | Rue Bois Saint-Jean 15-17<br>4102 Seraing                                     | Tuyauteur industriel /<br>Tôlier industriel /<br>Technicien en système d'usinage /<br>Mécanicien automatisé /<br>Mécanicien d'entretien industriel /<br>Technicien PC&Réseaux |
| 029/270509 | Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de la Région Bruxelles-Capitale dans le domaine des métiers de bouche | Avenue Emile Gryzon 1<br>Bâtiment 4 C<br>1070 Anderlecht                      | Ouvrier boulanger-pâtissier                                                                                                                                                   |
| 030/270509 | T-Event – La Louvière                                                                                                                             | Rue du Moulin 54<br>7100 La Louvière                                          | Auxiliaire technique de spectacle /<br>Technicien des arts de la scène et de l'événement                                                                                      |
| 031/270509 | Centre IFAPME de Charleroi                                                                                                                        | Chaussée de Lodelinsart 417<br>6060 Gilly                                     | Employé administratif des services commerciaux /<br>Technicien PC&Réseaux /<br>Employé administratif                                                                          |
| 032/270509 | Centre de compétence Forem-Logistique La Louvière                                                                                                 | Boulevard de la Technicité 1<br>7100 Houdeng                                  | Mécanicien réparateur de voitures particulières et véhicules utilitaires légers - Magasinier – Conducteur de chariot élévateur                                                |
| 033/270509 | Centre de compétence Forem-FormAlim                                                                                                               | Rue de Limbourg 41b<br>4800 Verviers                                          | Assistant opérateur de production des industries alimentaires /<br>Opérateur de production des industries alimentaires                                                        |
| 034/170909 | Bruxelles Formation Industrie                                                                                                                     | Chaussée de Mons 1440<br>1070 Anderlecht                                      | Mécanicien d'entretien des voitures particulières et de véhicules utilitaires légers                                                                                          |
| 035/290410 | Centre de compétence Forem-Wallonie Bois                                                                                                          | Parc d'activités<br>Rue Fonteny Maroy 23<br>6800 Libramont                    | Poseur de fermetures menuisées /                                                                                                                                              |

|            |                                                                                                |                                                                                         |                                                   |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 036/290410 | Centre de compétence Forem-Secteurs verts                                                      | Rue de la Station 47<br>7800 Ath                                                        | Jardinier /<br>Grimpeur Elagueur                  |
| 037/290410 | Le Forem-Centre de formation de Saint-Servais                                                  | Rue de la Pépinière 87<br>5002 Saint-Servais (Namur)                                    | Aide-ménagère                                     |
| 038/290410 | Centre IFAPME de Verviers                                                                      | Rue de Limbourg 37<br>4800 Verviers                                                     | Poseur de fermetures menuisées<br>Plafonneur      |
| 039/290410 | Centre de Validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles Ouest | Rue Chomé Wijns 5<br>1070 Anderlecht                                                    | Aide-ménagère                                     |
| 040/260810 | Le Forem-Centre de formation Corail                                                            | Place Xavier Neujean 37<br>4000 Liège                                                   | Technicien PC&Réseaux                             |
| 041/260810 | Centre de compétence Technocité                                                                | Château Degorge, rue Henri Degorge<br>23 - 7301 Hornu                                   | Technicien PC&Réseaux                             |
| 042/260810 | Centre de compétence Technobel                                                                 | Zoning Industriel de Ciney – Biron,<br>Allée des Artisans 19/1 (Lot 48) - 5590<br>Ciney | Technicien PC&Réseaux                             |
| 043/260810 | Centre de compétence Technocampus                                                              | Avenue Georges Lemaître 15<br>Gosselies                                                 | Mécanicien automatique                            |
| 044/310311 | Centre Bruxellois de Validation des compétences des métiers de la Logistique                   | Digue du Canal 10<br>1070 Bruxelles                                                     | Magasinier /<br>conducteur de chariot élévateur   |
| 045/310311 | Centre Bruxellois de Validation des compétences des métiers TIC                                | Rue de la Borne 14<br>1080 Bruxelles                                                    | Technicien PC & Réseaux                           |
| 046/310311 | Centre de Validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Sambreville     | Rue Charles Hicquet 19<br>5060 Sambreville                                              | Tôlier Industriel - Technicien PC &<br>Réseaux    |
| 047/190511 | Centre de compétence Forem-Logistique Liège                                                    | Rue de Sélys Longchamps 2<br>4460 Bierset                                               | Magasinier /<br>Conducteur de chariot élévateur   |
| 048/230312 | Centre IFAPME Liège Huy-Waremme                                                                | Rue de Waremme 101<br>4530 Villers-Le-Bouillet                                          | Jardinier                                         |
| 049/281113 | Le Forem-Centre de formation de Dinant                                                         | Rue Saint-Jacques 350<br>5000 Dinant                                                    | Opérateur de production sur ligne<br>industrielle |
| 050/080514 | Centre de compétence Forem-Management & Commerce                                               | Avenue des Alliés 14-18 6000<br>Charleroi                                               | Vendeur automobile                                |

## COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

|                      |                                                                                                           |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Présidente :         | Madame Myriam SCHAUWERS<br><i>(Enseignement de Promotion sociale)</i>                                     |
| Vice-Président(es) : | Madame Olivia P'TITO<br><i>(Bruxelles Formation)</i><br>Monsieur Noël SCHERER<br><i>(Forem Formation)</i> |
| Secrétaire :         | Madame Danielle COOS<br><i>(Cellule Exécutive)</i>                                                        |

### LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE

| SITUATION<br>AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2014                                                                                                                                                                                                                                                                                                | MODIFICATIONS INTERVENUES<br>EN DATE DE L'APPROBATION DU RAPPORT                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>FOREM :</b><br><b>Membres effectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Noël SCHERER (Vice-Président)</li> <li>- Monsieur Yves MAGNAN</li> </ul> <b>Membres suppléants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Catherine DERUISSEAU</li> <li>- Monsieur Robert LOOP</li> </ul>                             | <b>FOREM :</b><br><br><b>Membres suppléants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathieu GAILLARD (Février 2014)</li> </ul>                                                                                                                                                |
| <b>Bruxelles Formation :</b><br><b>Membres effectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Olivia P'TITO (Vice-Présidente)</li> <li>- Madame Jocelyne PIRDAS</li> </ul>                                                                                                                                                       | <b>Bruxelles Formation :</b><br><br><b>Membres suppléants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laurence RAYANE</li> <li>- Laurence HIERNAUX (Février 2014)</li> </ul>                                                                                                      |
| <b>Enseignement de la promotion sociale :</b><br><b>Membres effectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Myriam SCHAUWERS (Présidente)</li> <li>- Monsieur Yves DECHEVEZ</li> </ul> <b>Membres suppléants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Rosa VACCARO</li> <li>- Monsieur Stéphane HEUGENS</li> </ul> | <b>Enseignement de la promotion sociale :</b><br><br><b>Membres suppléants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Nelly MINGELS (Septembre 2014 – Janvier 2015)</li> </ul>                                                                                            |
| <b>IFAPME :</b><br><b>Membres effectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Jacques BOUNAMEAUX</li> </ul> <b>Membres suppléants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Marie-Anne NOËL</li> </ul>                                                                                                            | <b>IFAPME :</b><br><b>Membres effectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Marie-Anne NOËL (Février 2014)</li> </ul> <b>Membres suppléants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Jacques BOUNAMEAUX</li> </ul>                                    |
| <b>Service Formation PME :</b><br><b>Membres effectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Agnès DE GOUY</li> </ul> <b>Membres suppléants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Vincent GIROUL</li> </ul>                                                                                                   | <b>Service Formation PME :</b><br><b>Membres effectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Christophe MATTART (Janvier 2015)</li> </ul> <b>Membres suppléants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Emmanuel BAUFAYT (Septembre 2014)</li> </ul> |

**Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix consultative**

|                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>FOREM Conseil</b><br/> <b>Membres effectifs</b><br/> – Monsieur Philippe LEONARD<br/> <b>Membres suppléants</b><br/> – Madame Marie-Emmanuelle DE MARNEFFE</p> |                                                                                                                                                            |
| <p><b>ACTIRIS :</b><br/> <b>Membres effectifs</b><br/> – Madame Isabelle MACKIW<br/> <b>Membres suppléants</b><br/> – Madame Cristina AMBOLDI</p>                    | <p><b>ACTIRIS :</b><br/> <b>Membres effectifs</b><br/> – Catherine Lepière (Mai 2015)<br/> <b>Membres suppléants</b><br/> – Laurence Baroen (Mai 2015)</p> |
| <p><b>ALTIS :</b><br/> <b>Membres effectifs</b><br/> – Madame Mireille FALESSE<br/> <b>Membres suppléants</b></p>                                                    |                                                                                                                                                            |

**Commissaires des gouvernements**

| <b>Situation<br/> au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>                                                                                                                                            | <b>Modifications intervenues<br/> en date de l'approbation du rapport</b>                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Cocof</b><br/> – Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN<br/> <br/> <b>Communauté française</b><br/> – Monsieur Jean-Marc DELBOVIER<br/> <br/> <b>Région wallonne</b><br/> – Sébastien LEMAÎTRE</p> | <p><b>Communauté française</b><br/> – (Départ Septembre 2014) M<sup>me</sup> Bernadette Deville<br/> <br/> <b>Région wallonne</b><br/> – Sébastien LEMAÎTRE (Décembre 2014)</p> |

## COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÉMENT

Président : Monsieur André SOMMEREYNS (*FEDERAUTO*)  
 Vice-Président : Madame Isabelle MICHEL (*CEPAG*)  
 Secrétaire : Madame Danielle COOS (*cellule exécutive*)

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix délibérative

| Situation<br>au 1er janvier 2014                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Modifications en date<br>de l'approbation du rapport                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Travailleurs :</b><br/><b>Membres effectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Isabelle MICHEL (CEPAG)</li> <li>- Monsieur Salvatore BELLACCOMO (CEPAG)</li> <li>- Monsieur Jean-Louis TEHEUX (CSC)</li> <li>- Madame Géraldine FRECHAUTH (CSC)</li> <li>- Monsieur Didier LEBBE (CNE)</li> <li>- Monsieur Eric BUYSENS (FGTB)</li> <li>- Monsieur André BRULL (CSC)</li> </ul> <p><b>Membres suppléants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Daniel DRAGUET (CEPAG)</li> <li>- Madame Christiane CORNET (CGSP)</li> <li>- Monsieur Romeo MATSAS (CSC)</li> <li>- Madame Lucienne DAUBIE (CSC)</li> <li>- Membre en attente de désignation</li> <li>- Membre en attente de désignation</li> <li>- Madame Khadija KHOURCHA (CSC)</li> </ul> | <p><b>Travailleurs :</b><br/><b>Membres effectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Lucienne DAUBIE (10/03/2015)</li> <li>- Madame Cécile VAN WYMERSCH (10/03/2015)</li> </ul> <p><b>Membres suppléants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Christiane CORNET (27/06/2014)</li> <li>- Madame Isabelle VANHORICK (27/06/2014)</li> <li>- Madame Anh HUYNH (10/03/2015)</li> <li>- Madame Sara STEIMES (10/03/2015)</li> <li>- Madame Martine LE GARROY (10/03/2015)</li> </ul> |
| <p><b>Employeurs :</b><br/><b>Membres effectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Laura BELTRAME (UWE)</li> <li>- Madame Valérie BAESCH (AGORIA)</li> <li>- Madame Anne REUL (FEVIA)</li> <li>- Monsieur André SOMMEREYNS (FEDERAUTO)</li> <li>- Monsieur Jean JUNGLING (UCM)</li> <li>- Monsieur Jan DE BRABANTER (BECI)</li> <li>- Madame Michèle LAHAYE (UCM)</li> </ul> <p><b>Membres suppléants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Jean de LAME (UWE)</li> <li>- Madame Nathalie BERGERET (CCW)</li> <li>- Monsieur Pierre MALAISE (UNIPSO)</li> <li>- Madame Nadia VAN NIEUWENHUIJSEN</li> <li>- Madame Geneviève BOSSU (UCM)</li> <li>- Madame Fabienne MALAISE (BECI)</li> <li>- Madame Capucine DEBUYSER (UCM)</li> </ul>            | <p><b>Employeurs :</b><br/><b>Membres effectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Départ 16 février 2015</li> <li>- Madame Laura BELTRAME (AGORIA) 16/02/2015</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p><b>FOREM Conseil :</b><br/><b>Membre effectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Carol DESCAMPS</li> </ul> <p><b>Membre suppléant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Marie de MARNEFFE</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>ACTIRIS</b><br/><b>Membre effectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Cristina AMBOLDI</li> </ul> <p><b>Membre suppléant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Isabelle MACKIWI</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <p><b>ACTIRIS</b><br/><b>Membre suppléant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Catherine Lepièce (Mai 2015)</li> <li>- Laurence Baroen (Mai 2015)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs  
et suppléants avec voix consultative

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Observatoire bruxellois de l'emploi :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Monsieur Stéphane THYS<br/><b>Membre suppléant</b><br/>– Madame Amandine BERTRAND</p>                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>Observatoire wallon de l'emploi :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Madame Christine MAINGUET<br/><b>Membre suppléant</b><br/>– Monsieur Mathieu MOSTY</p>                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>Comité directeur du Consortium :</b><br/><b>Membres effectifs</b><br/>– Monsieur Robert LOOP<br/>– Monsieur Jacques BOUNAMEAUX<br/>– Monsieur Marc THOMMES<br/>– Monsieur Yves DECHEVEZ<br/>– Madame Agnès DE GOUY<br/><b>Membres suppléants</b><br/>– Monsieur Yves MAGNAN<br/>– Madame Marie-Anne NOËL<br/>– Madame Jocelyne PIRDAS<br/>– Madame Myriam SCHAUWERS<br/>– Madame Isabelle VAN MAAREN</p> | <p><b>Comité directeur du Consortium :</b><br/><b>Membres effectifs</b><br/>– Madame Marie-Anne NOEL (10/02/2014)<br/>– Madame Jocelyne PIRDAS (12/02/2014)<br/>– Madame Myriam SCHAUWERS (28/01/2015)<br/>– Monsieur Christophe MATTART (19/01/2015)<br/><b>Membres suppléants</b><br/>– Monsieur Jacques BOUNAMEAUX (10/02/2014)<br/>– Madame Laurence HIERNAUX (12/02/2014)<br/>– Monsieur Yves DECHEVEZ (28/01/2015)<br/>– Monsieur Emmanuel BAUFAYT (19/01/2015)</p> |
| <p><b>Cellule exécutive du Consortium :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Monsieur Alain KOCK<br/><b>Membre suppléant</b><br/>– Madame Danielle COOS</p>                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>Représentants du Ministre Président de la Communauté française :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Monsieur Jean-Marc DELBOVIER<br/><b>Membre suppléant</b><br/>– Madame Rosa VACCARO</p>                                                                                                                                                                                                             | <p><b>Représentants du Ministre Président de la Communauté française :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Monsieur Jean-Marc DELBOVIER Départ 2014</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p><b>Représentants de la Ministre en charge de l'EPS :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Monsieur Yves DECHEVEZ<br/><b>Membre suppléant</b><br/>– Madame Myriam SCHAUWERS</p>                                                                                                                                                                                                                              | <p><b>Représentants de la Ministre en charge de l'EPS :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Monsieur Marcel RENQUIN (28/01/2015)<br/><b>Membre suppléant</b><br/>– Monsieur Stéphane HEUGENS (28/01/2015)</p>                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p><b>Représentants du Ministre de l'Emploi et de la Formation exerçant la co-tutelle sur le FOREm :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Madame Jenifer CLAVAREAU<br/><b>Membre suppléant</b><br/>– Monsieur Pol BOLLEN</p>                                                                                                                                                                                   | <p><b>Représentants du Ministre de l'Emploi et de la Formation exerçant la co-tutelle sur le FOREm :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Madame Jenifer CLAVAREAU Départ 2014</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <p><b>Représentants de la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de la formation professionnelle :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN<br/><b>Membre suppléant</b><br/>– Monsieur Ludovic SURIN</p>                                                                                                                                       | <p><b>Représentants de la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de la formation professionnelle :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN Départ 2014</p>                                                                                                                                                                                                                                               |
| <p><b>Président de la Commission de recours et son suppléant :</b><br/><b>Membre effectif</b><br/>– Monsieur Jo LEONARD<br/><b>Membre suppléant</b><br/>– Monsieur Pierre FLAMENT</p>                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

## COMPOSITION DE LA CELLULE EXÉCUTIVE

---

### DIRIGEANT:

**Alain KOCK**                      02 371 74 44                      a.kock@cvdc.be

### RESPONSABLE DES EXPERTS MÉTHODOLOGIQUES:

**Danielle COOS**                      02 371 74 49                      d.coos@cvdc.be

### EXPERTS MÉTHODOLOGIQUES:

**Marie DERONCHENE**                      02 371 74 47                      m.deronchene@cvdc.be

**Marily ROST**                      02 371 74 39                      m.rost@cvdc.be

**Farid TEBACHE**                      02 371 74 48                      f.tebache@cvdc.be

### RESPONSABLE QUALITÉ:

**Annick PRICE**                      02 371 74 43                      a.price@cvdc.be

**Isabelle VOITURIER**                      02 371 73 36                      i.voiturier@cvdc.be(Depuis 01/05)

### RESPONSABLE DES PARTENARIATS:

**Pascale KEMPINAIRE**                      02 371 74 38                      p.kempinaire@cvdc.be

### CHARGÉE DE COMMUNICATION:

**Sébastienne MISONNE**                      02 371 74 45                      s.misonne@cvdc.be

### CHARGÉES DE PROJETS:

**Anne-Françoise DEMOLIN**                      02 371 74 95                      af.demolin@cvdc.be

**Nathalie DUPONT**                      02 371 74 96                      n.dupont@cvdc.be

### COMPTABLE:

**Marc BOIGELOT**                      02 371 73 91                      m.boigelot@cvdc.be

### SECRÉTAIRES:

**Muriel JACOBS**                      02 371 74 40                      m.jacobs@cvdc.be

**Sophia PSALLAS**                      02 371 74 41                      s.psallas@cvdc.be





Consortium de VALIDATION des COMPÉTENCES  
Rue de Stalle, 67 B-1180 Bruxelles  
tel 02 371 74 40 | fax 02 371 75 91  
[www.validationdescompetences.be](http://www.validationdescompetences.be)  
[info@cvdc.be](mailto:info@cvdc.be)

PLUS HAUT ET PLUS PROCHE

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

